Sion

Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

ISOS
Ortsbilder®

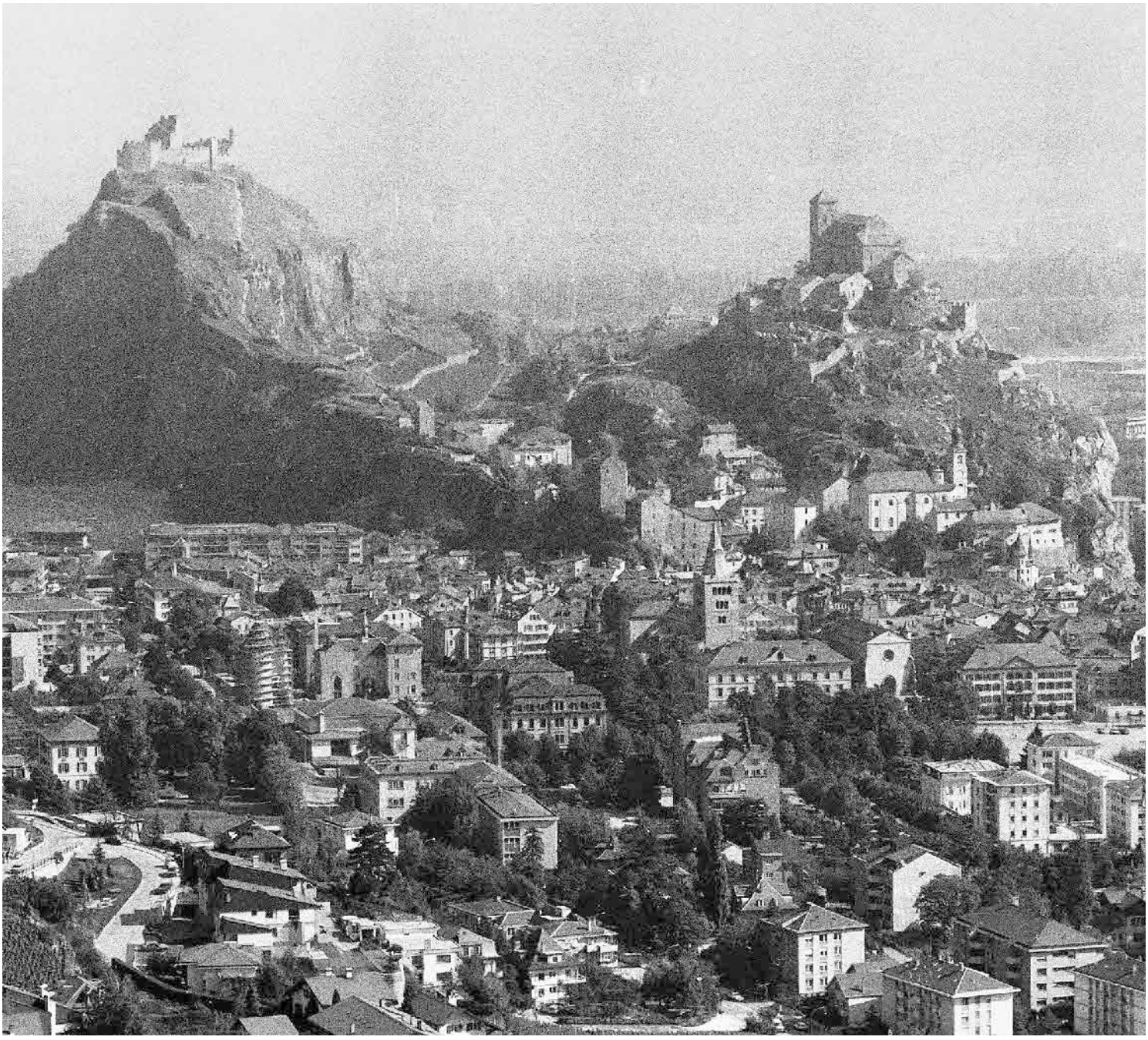

Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, canton du Valais, Sion

Implantée au pied d'une éminence escarpée dominant la plaine du Rhône, la capitale du Valais associe à un tissu d'origine médiévale un développement urbain initié à la fin du 19e siècle. Outre les châteaux de Valère et de Tourbillon, le site recèle un nombre élevé de monuments majeurs.

Carte Siegfried 1880

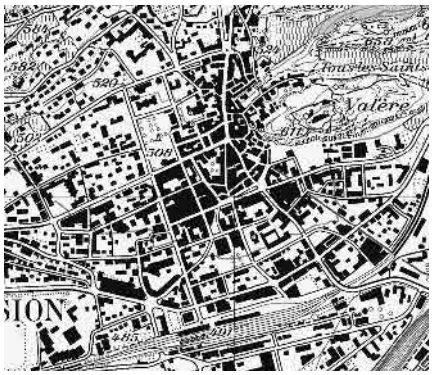

Carte nationale 1992

Ville

X	X	/	Qualités de la situation
X	X	/	Qualités spatiales
X	X	X	Qualités historico-architecturales

Sion
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

1 Entrée de la rue du Grand-Pont

2

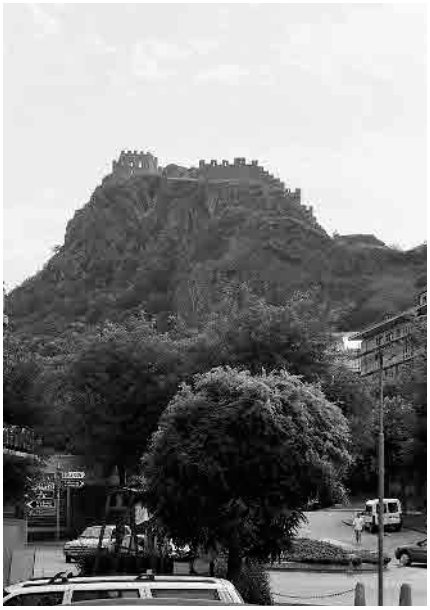

3 Colline de Tourbillon

4

5

6 Colline de Valère

7

8 Rue du Grand-Pont

9

10

11

Sion
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

12

13 Grenette, 1869

14

15 Hôtel de Ville, 1657 – 65

16 Rue de Conthey

17

18

Sion
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

19

20

21 Eglise des Jésuites, 1806

22 Cours de la Sionne

23

24 Rue du Rhône

25

26 Rue de Lausanne

27

28 Cathédrale Notre-Dame du Glarier

29 Eglise Saint-Théodule, 16e s.

30

31

32 Tour des Sorciers

Sion
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

33 Place de la Planta

34 Vestiges du château épiscopal

35 Rues des Châteaux

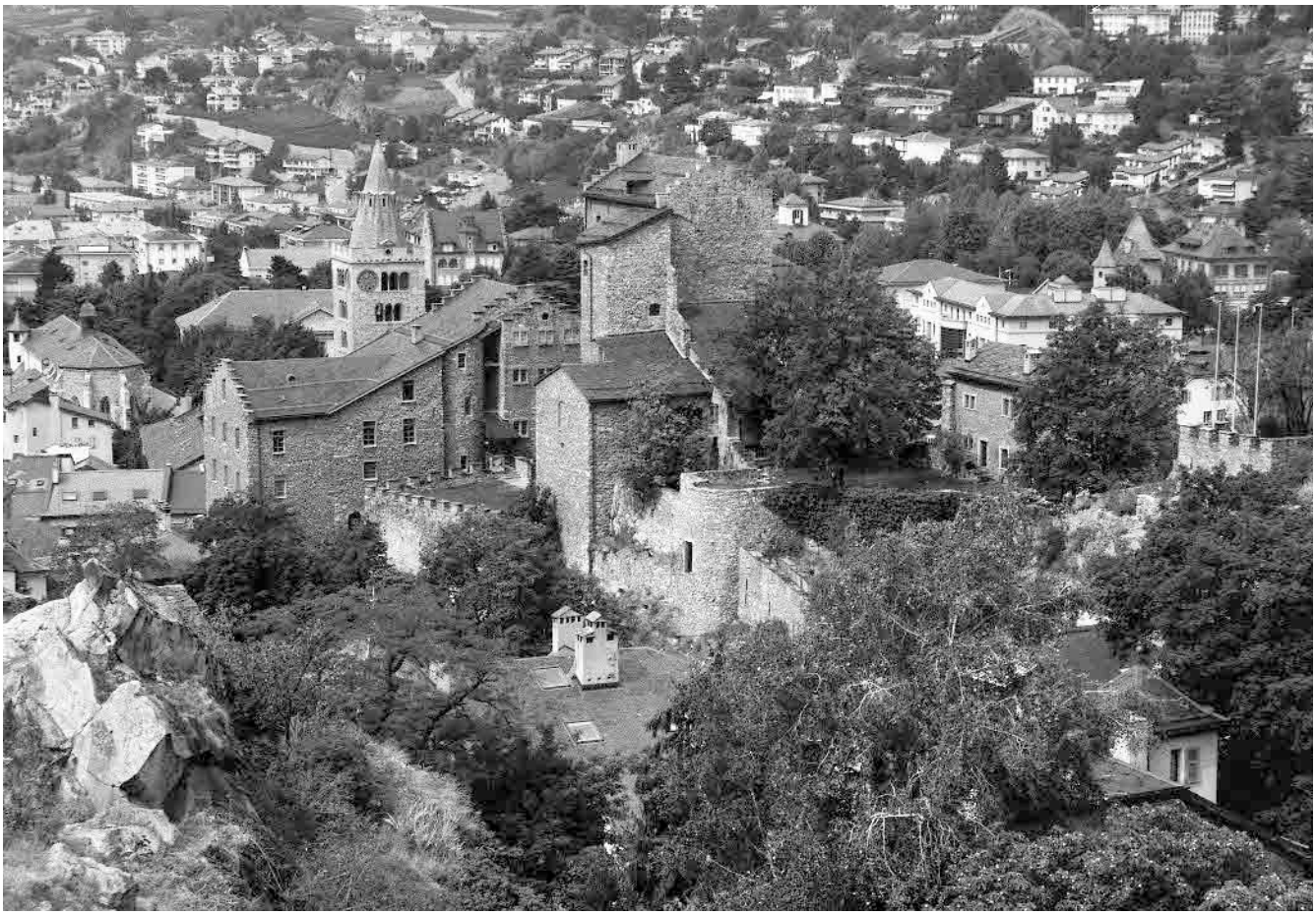

36 Ancien siège du vidame et Majorie du 13e s.

37

38

39

Sion
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

40 Archives cantonales

41

43

42

44

45

46

47

48 Collage postmoderne

49

50 Immeuble à la pl. du Midi, vers 1930

51

52

Sion
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

53

54 Ancien hôpital, 1763–80

55

56 Villa, vers 1900

57

58

59

60 Immeuble, 1934

61

62

Sion
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

63 Stade de Tourbillon et cité-satellite de Vissigen

64

65

66

67 Gare, 1953–60

68 Avenue de la Gare

69

70

71

72

73

74

75 Villa de Riedmatten, vers 1840

76

77

Sion
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

78 Rue de Condémines

79

80

81

82 Rue de Lausanne

83 Eglise Saint-Guérin, 1965

84 Immeuble, vers 1960

85

86

87 Arsenal cantonal, 1895

88

89

90 Collines de Tourbillon et de Valère

91

Sion
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

92 Tourbillon

93 Chapelle de Tous-les-Saints

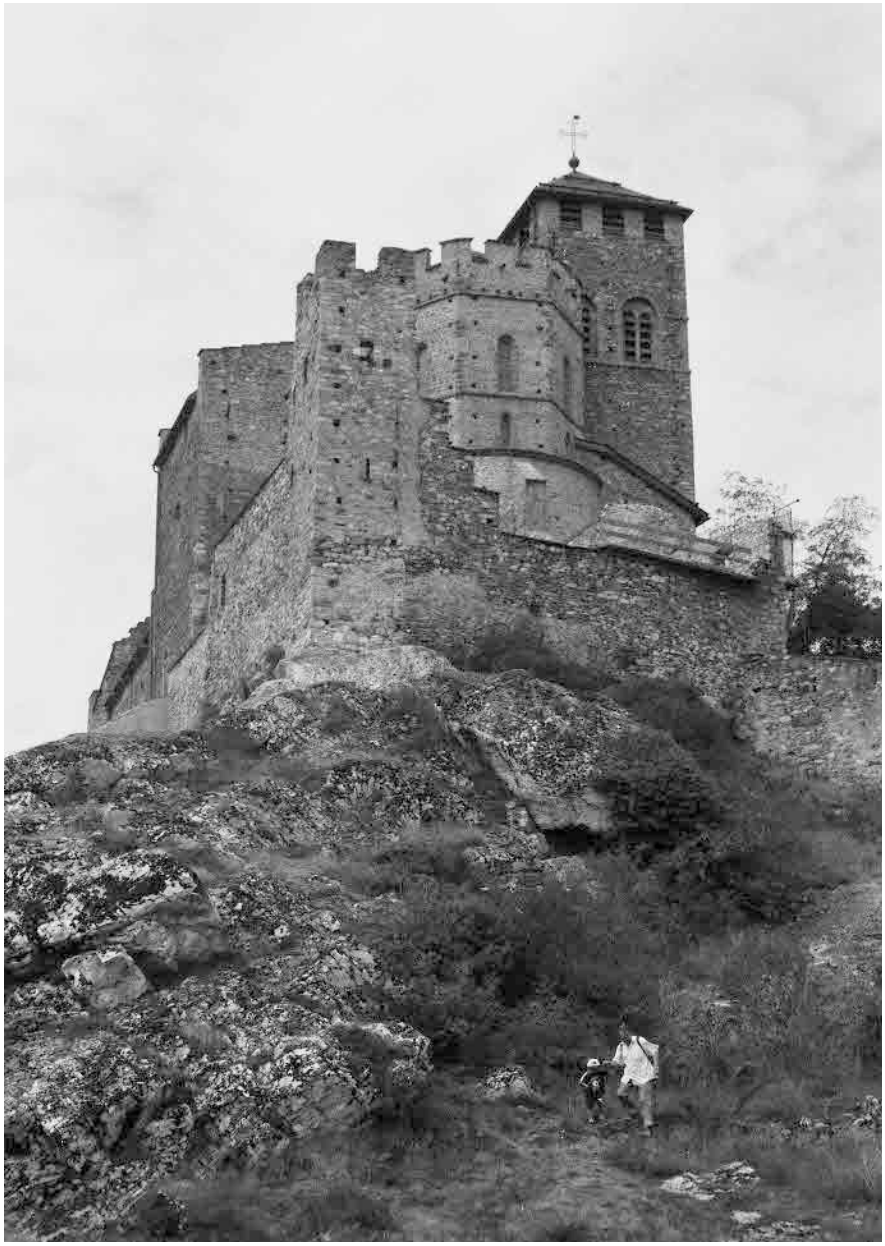

94 Valère

Direction des prises de vue 1:10 000
Photographies 1979 : 30, 32, 42, 91
Photographies 1980 : 47, 73 – 75
Photographies 1998 : 1 – 29, 31, 33 – 41, 43 – 46, 48 – 72, 76 – 90, 92 – 94

Sion
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

ISOS
Ortsbilder®

Sion
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

Plan de synthèse 1: 10 000

Sion
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

Plan du relevé 1:5000

ISOS
Ortsbilder

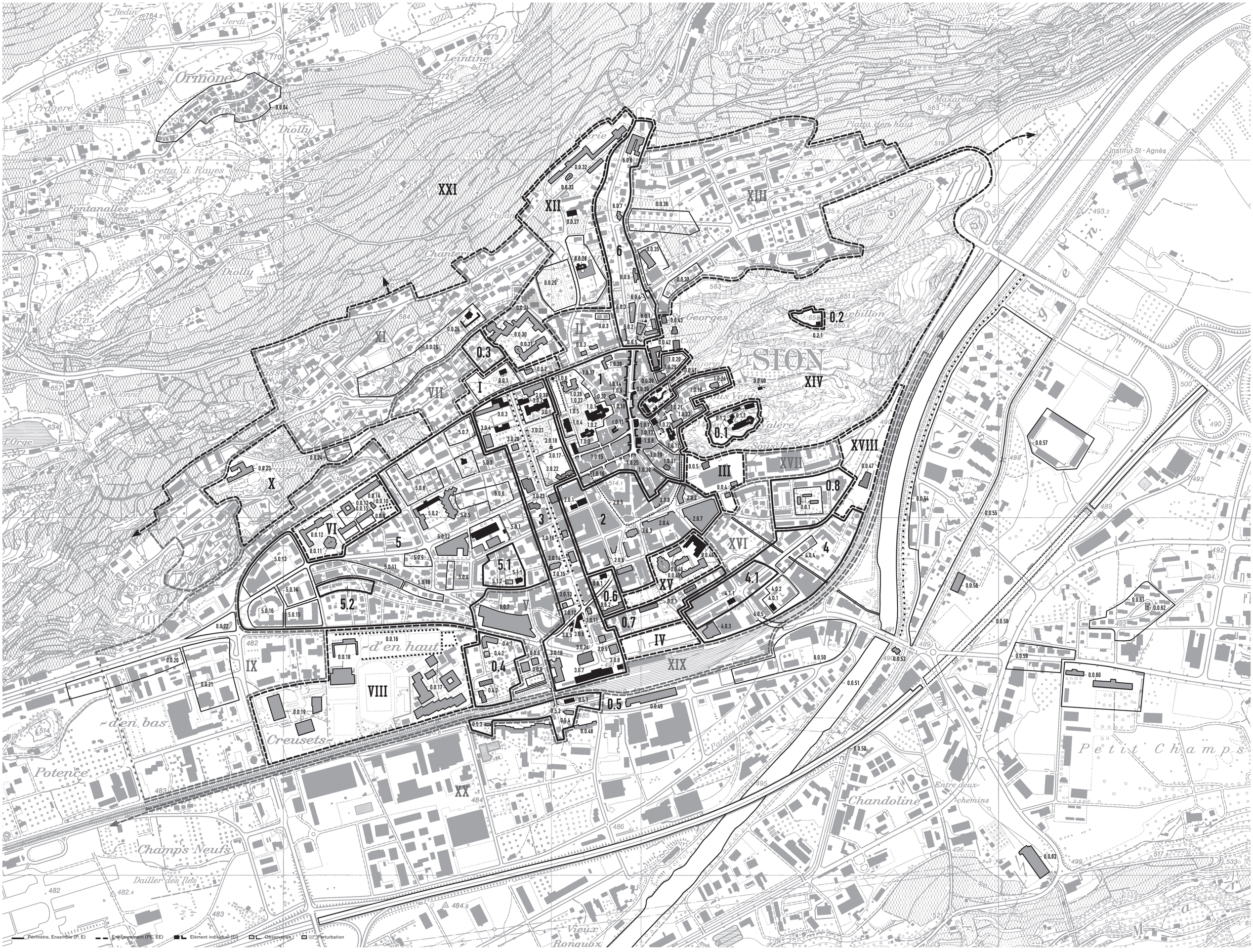

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Vieille ville constituant le coeur historique de l'agglomération	A	X	X	X	**A**			8–27
EI	1.0.1	Cathédrale Notre-Dame du Glarier, 11e–12e s. ; de l'édifice d'origine, détruit en 1418 durant les guerres de Rarogne, demeure seul le clocher				X	**A**			28,30
EI	1.0.2	Eglise Saint-Théodule, début du 16e s. ; vestiges de sanctuaires romains et carolingiens				X	**A**			28,29
EI	1.0.3	Palais du Gouvernement édifié en 1838 comme couvent des Ursulines sur le tracé de l'ancienne enceinte fortifiée				X	**A**			33
EI	1.0.4	Palais épiscopal réalisé en 1839–40 sur les plans de C.F. von Ehrenberg, fondateur de la SIA, par le chanoine J.-A. Berchtold ; jardin clôturé				X	**A**			33
EI	1.0.5	Tracé de la quatrième et dernière enceinte fortifiée médiévale construite de 1286 à 1312 ; site archéologique (voir aussi 2.0.5)				X	**A**			
EI	1.0.6	Tour des Sorciers incorporée à l'enceinte fortifiée médiévale; restauration en 1853				X	**A**			32
EI	1.0.7	Hôtel de Ville édifié en 1657–65 par le maître-maçon M. Mäg, sous la direction de E. Ambüel				X	**A**			15,18
EI	1.0.8	Casino réalisé en 1863 pour la Bourgeoisie par E. Vuilloud, tranchant sur le restant du tissu, plus austère ; héberge la salle du Grand-Conseil				X	**A**			18
EI	1.0.9	Grenette conçue en 1869 par l'architecte E. Vuilloud, pour servir de halle aux blés				X	**A**			13,14
EI	1.0.10	Fontaine du Lion à bassin octogonal, datée 1613				X	**A**			
EI	1.0.11	Maison Burnier édifiée vers 1500, remarquable par la rangée de colonnades de ses coursives				X	**A**			
EI	1.0.12	Eglise des Jésuites construite en 1806–10 par J.J. Andenmatten sur l'emplacement de sanctuaires anciens				X	**A**			21
EI	1.0.13	Maison de la Diète édifiée sous Adrien V de Riedmatten vers 1700				X	**A**			
EI	1.0.14	Rue du Grand-Pont couvrant le cours de la Sionne ; artère principale du site, élargie peu à peu à partir du 17e s.				X	**A**			1,8, 12–15,18
	1.0.15	Rue de Conthey constituant jusqu'au 19e s. l'axe principal d'accès des marchandises depuis le Bas-Valais						o		16
	1.0.16	Rue de Lausanne percée à partir de 1841 en vue de remédier à l'étroitesse de la rue de Conthey						o		26,71
	1.0.17	Esplanade faiblement densifiée au couchant, occupée jusqu'en 1854 par le cimetière						o		
	1.0.18	Emprise approximative de la ville haute à l'époque de la première enceinte						o		
	1.0.19	Ancien quartier commerçant des Lombards, caractérisé par son tissu enchevêtré						o		
	1.0.20	Extension tardive en direction de l'ancienne cible ; tissu secondaire						o		
	1.0.21	Porte médiévale marquant l'entrée de la rue des Châteaux, prise dans le socle d'une maison						o		
	1.0.22	Rue du Vieux-Collège, ponctuée par un érable sycomore géant, et place servant de parvis à l'église des Jésuites						o		
	1.0.23	Théâtre ; jusqu'en 1782, résidence épiscopale ; transformations en 1870						o		37
	1.0.24	Pénitencier réalisé en 1910 par J. de Kalbermatten, sans rupture avec le tissu ancien ; couverture en dalles de pierre						o		35
	1.0.25	Bâtiment implanté dans l'axe du Grand-Pont, reconstruit vers 1920 dans le style Art Déco						o		
	1.0.26	Nouveau séminaire inauguré en 1875 ; plans dus au Père F. Lovis, architecte ; restructuration complète de 1990 à 1993						o		
	1.0.27	Immeuble locatif, daté 1958, tranchant sur le restant du tissu du fait de sa position exposée						o		
	1.0.28	Immeuble locatif et poste, daté 1958 ; volume disproportionné						o		
	1.0.29	Locatif, vers 1990, interrompant la continuité du tissu ancien						o		

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	1.0.30	Cours de la Sionne réapparaissant à l'air libre à la sortie du Grand-Pont						o		22
	1.0.31	Transformation pastiche, après 1980, particulièrement tape-à-l'oeil							o	
	1.0.32	Maison transformée vers 1970, sans respect de la substance ancienne							o	
P	2	Quartier commerçant situé à cheval sur le tracé des anciennes fortifications	B	/	/	X	**B**			40–43, 45,46, 48–51
EI	2.0.1	Archives cantonales ; ancien bâtiment de la Banque cantonale réalisé en 1915 par A. de Kalbermatten ; annexe de 1933				X	**A**			40,43
	2.0.2	Immeuble de grande taille édifié vers 1930 ; position dominante						o		49,50
	2.0.3	Immeuble UBS, vers 1950, occupant l'emplacement de l'ancienne fabrique de tabac de 1865						o		45
	2.0.4	Front sud de la rue du Midi ; immeuble élevé créant une frontière claire avec la vieille ville						o		
EI	2.0.5	Tracé de l'enceinte fortifiée médiévale édifiée de 1286 à 1312 (voir aussi 1.0.5)				X	**A**			
	2.0.6	Banque cantonale précédée d'une place ; réalisée en 1955 par A. Perraudin, J. Suter et R. Zurbriggen, architectes						o		44
	2.0.7	Immeuble commercial occupant tout un pâté de maison ; disproportionné par rapport à la volumétrie générale du site						o		
	2.0.8	Hôtel du Midi, seconde moitié 19e s. ; surélevé après 1980, en incorporant l'ancien pignon à la nouvelle façade ; collage postmoderne						o		48
P	3	Avenue de la Gare créée à partir du milieu du 19e s.	BC	/	/	X	**B**			68,69, 72–75
EI	3.0.1	Palais de Justice ; ancien collège réalisé en 1892 par J. de Kalbermatten				X	**A**			
EI	3.0.2	Musée d'histoire naturelle, vers 1900				X	**A**			
EI	3.0.3	Collège de la Planta ; ancienne villa de Rameru, vers 1860, transformée en couvent des Franciscaines en 1887 ; agrandissements successifs				X	**A**	o		73
EI	3.0.4	Ecole des filles, 1915–18, F. Huguenin et R. Convert, architectes				X	**A**	o		
EI	3.0.5	Maison du Diable ; ancienne maison « hors la ville » de G. Supersaxo ; début 16e s., par Ulrich Ruffiner				X	**A**			
EI	3.0.6	Deux immeubles locatifs, vers 1860 ; premiers développements suburbains				X	**A**			
EI	3.0.7	Gare de Sion réalisée en 1953–60 par l'architecte Beboux sur l'emplacement du bâtiment de 1873				X	**A**			67
	3.0.8	Halle aux vins, vers 1920, pour Ch. Bonvin et Fils ; volume ruralisant						o		66
	3.0.9	Immeuble d'angle de l'entre-deux-guerres ; architecture rationaliste						o		
	3.0.10	Bâtiment PTT de 1956 ; volume dépouillé						o		
	3.0.11	Bâtiment réalisé en 1914 par de Kalbermatten, architecte, pour les frères Rossier ; attique mansardé de 1936						o		
	3.0.12	Ancienne voie de sortie sud de la ville par la porte Neuve, oblitérée par le tracé de l'avenue de la Gare						o		
	3.0.13	Villa pour Célestine Albrecht, 1914, de Kalbermatten architecte ; en retrait du front de rue, dans un jardin richement arboré						o		
	3.0.14	Immeuble de 1914, agrandi en 1934 par I. Antonioli, propriétaire et entrepreneur						o		
	3.0.15	Immeuble, vers 1920, dans un parc arboré ouvert ; restauration en 1998						o		
	3.0.16	Immeuble locatif inspiré du mouvement moderne, vers 1930; balcons-ailes						o		

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	3.0.17	Place de la Planta excavée en parking en 1988 ; problème d'adaptation au terrain naturel						o		33
	3.0.18	Monument commémoratif du centenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, 1915, par James Vibert ; surnommé « La Catherine »						o		
	3.0.19	Aula de l'ancien collège, vers 1960 ; atteinte au site due à son volume						o		
	3.0.20	Villa datée 1895 ; traitement architectural soigné ; parc arboré						o		
	3.0.21	Allée bordant de manière irrégulière l'avenue de la Gare, autrefois composée de superbes marronniers						o		68,75
	3.0.22	Superstructures liées au parking de la Planta, brouillant la lecture spatiale							o	
	3.0.23	Immeubles commerciaux occupant trois des quatre angles d'un carrefour ; atteinte sensible au site due à leur volume et à leur traitement							o	
	3.0.24	Immeuble-tour commercial hors d'échelle remplaçant l'ancien hôtel de la Gare, démoli en 1970							o	
P	4	Tissu créé au cours du 20e s. le long de la route cantonale	C	/	/	/	**C**			58–62,65
EI	4.0.1	Silo à grain à la silhouette très caractéristique ; entre-deux-guerres				X	**A**			64
	4.0.2	Installation des minoteries à partir de 1919						o		
	4.0.3	Silo à fruits, en partie entre-deux-guerres						o		
	4.0.4	Rangée d'habitations individuelles modestes des années 1950						o		
	4.0.5	Pont sur la voie de chemin de fer, 1912						o		
E	4.1	Noyau dense pour l'essentiel postérieur à 1945, au caractère urbain affirmé	B	X	/	X	**B**			59–61,65
EI	4.1.1	Immeuble conçu en 1934 par l'architecte Jean Suter, caractérisé par une architecture de qualité ; racheté par la SUVA et en cours de travaux en 1998, lors du relevé				X	**A**			60
P	5	Vaste quartier résidentiel incluant des équipements publics, constitué au 20e s. à l'ouest de la Planta	C	/	/	/	**C**			76–89
EI	5.0.1	Arsenal cantonal réalisé en 1895 par J. de Kalbermatten ; adjonction du début du 20e s.				X	**A**	o		86,87
EI	5.0.2	Ecole primaire des garçons réalisée en 1931–33 par M. Burgener, architecte à Sierre				X	**A**	o		
EI	5.0.3	Chalet, vers 1900, dans un parc arboré ; portail monumental				X	**A**			
	5.0.4	Groupe de deux maisons du début du 20e s., noyé dans les locatifs						o		
	5.0.5	Ecole des Collines, vers 1960 ; conflit de forme avec l'école des années 1930						o		
	5.0.6	Groupe de maisons de l'entre-deux-guerres ; îlot de verdure						o		
	5.0.7	Groupe de villas des années 1920 prolongeant l'écran de verdure du collège de la Planta						o		
	5.0.8	Tissu mixte constitué à partir des années 1920, malheureusement coupé des terrains à usage scolaire par une rangée de locatifs						o		88
	5.0.9	Noyau de trois villas des années 1930						o		
	5.0.10	Rangée d'habitations individuelles des années 1930 prolongées par des jardins						o		
	5.0.11	Tissu mixte ; premier développement du quartier à partir des années 1930, sur le tracé du Vieux-Canal						o		78
	5.0.12	Immeuble, vers 1960, occupant tout un pâté ; point de repère important dans le quartier						o		84,85

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	5.0.13	Groupe de locatifs, vers 1955, constitué autour d'un jardin central						o		
	5.0.14	Opération résidentielle cohérente, vers 1960 ; création d'espaces verts						o		82
	5.0.15	Barres locatives implantées perpendiculairement à la route, réunies par des commerces ; vers 1965						o		
	5.0.16	Groupe de locatifs, vers 1985, marquant la tête du quartier ; volumétrie complexe						o		
E	5.1	Noyau résidentiel constitué durant l'entre-deux-guerres, menacé par l'urbanisation en cours	AB	/	/	/	**A**			76,77
EI	5.1.1	Maison de maître, vers 1900, d'inspiration italianisante				X	**A**			
	5.1.2	Immeuble locatif, vers 1990, rompant l'échelle de l'ensemble de villas							o	
E	5.2	Noyau au caractère rural encore marqué, créé durant l'entre-deux-guerres	A	/	/	/	**A**			
P	6	Tissu constitué à partir du 19e s., mais surtout au 20e s., dans le prolongement du Grand-Pont	BC	/	/	/	**C**			2
EI	6.0.1	Chapelle baroque Saint-Georges datée 1672, précédée d'un porche couvert				X	**A**			
	6.0.2	Eglise évangélique et locaux annexes, édifiés en 1968–70						o		
	6.0.3	Rangée de maisons du 19e s. prise autrefois entre le cours de la Sionne (rue du Rawil) et la rue de Loëche						o		2
	6.0.4	Passerelle en pierre créant une liaison par-dessus la rue de Loëche, très encaissée						o		
	6.0.5	Carrefour ponctuant l'extrémité septentrionale de la rue du Grand-Pont						o		
	6.0.6	Rangée de trois constructions semi-rurales, dont la sauvegarde devrait être envisagée ; 17e–18e s.						o		
	6.0.7	Bâtiment daté « 1515 » et « renovata 1941–1972 », fortement transformé						o		
	6.0.8	Ancien moulin, seconde moitié 19e s. ; extension côté route vers 1970 en brasserie						o		
E	0.1	Ensemble cultuel médiéval fortifié occupant le sommet de la colline de Valère	A	X	X	X	**A**			6,7,90,94
EI	0.1.1	Basilique Notre-Dame de Valère, 12e–13e s. ; travaux de consolidation entre 1896 et 1908 ; nouvelle restauration en cours depuis les années 1980				X	**A**			6,7,90,94
EI	0.1.2	Anciens bâtiments du chapitre, aujourd'hui occupés par le musée cantonal ; nombreux décors prestigieux				X	**A**			6,7,90,94
E	0.2	Vestiges du château épiscopal occupant le sommet de la colline de Tourbillon, édifié à partir de 1373	A	X	X	X	**A**			3,90–92
EI	0.2.1	Chapelle médiévale Saint-Georges et Saint-Gratien				X	**A**			
E	0.3	Groupe de maisons individuelles, 1re moitié 20e s.	A	/	/	/	**A**			
E	0.4	Quartier résidentiel constitué à partir des années 1930 entre la route cantonale et les voies du chemin de fer	AB	/	/	/	**A**			
	0.4.1	Immeuble locatif, vers 1950, ponctuant l'entrée d'un noyau résidentiel constitué à partir des années 1930						o		

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.4.2	Immeubles locatifs, vers 1980, menaçant par leur taille un groupe d'habitations individuelles cohérent							o	
E	0.5	Tissu artisanal et résidentiel situé au-delà des voies du chemin de fer, 1re moitié du 20e s.	AB	/	/	/	**A**			
EI	0.5.1	Dépôt fédéral des sels édifié en 1909 en bordure des voies du chemin de fer ; caractère monumental marqué				X	**A**			
	0.5.2	Passage sous-voie ayant favorisé un modeste développement au sud des voies du chemin de fer						o		
	0.5.3	Caserne locative modeste du début du siècle à la rue de la Blancherie						o		
	0.5.4	Immeuble occupé par l'auberge de jeunesse, réalisé vers 1990 par l'architecte R. Rouvinez, s'insérant correctement dans le site						o		
E	0.6	Noyau résidentiel constitué à partir de 1900 sur le tracé d'une ancienne voie rejoignant le Grand-Pont	A	/	/	X	**A**			56, 70
EI	0.6.1	Maison de maître, vers 1900 ; de Kalbermatten architecte, pour Léon Bruttin				X	**A**			56, 70
	0.6.2	Immeuble locatif rompant la continuité entre des tissus faiblement densifiés datant de l'entre-deux-guerres							o	
E	0.7	Tissu mi-artisanal, mi-résidentiel constitué durant l'entre-deux-guerres	AB	/	/	/	**A**			55
	0.7.1	Immeubles locatifs rompant la continuité du tissu d'origine							o	55
E	0.8	L'un des premiers quartiers résidentiels constitués après la fin de la Seconde Guerre mondiale	AB	/	/	/	**A**			64
	0.8.1	Jardin d'enfant sur un niveau occupant un espace vert au coeur du quartier						o		
PE	I	Front nord de l'avenue Ritz, largement constitué de parcs arborés	a			X	**a**			
EI	0.0.1	Villa de Riedmatten implantée dans un vaste parc, figurant déjà sur un dessin de 1840–43				X	**A**			75
	0.0.2	Bâtiment résidentiel, vers 1920, dans un parc, occupé par les services cantonaux						o		
PE	II	Tissu dense constitué au 20e s. au départ de la route vers Savièse	b			/	**b**			
	0.0.3	Constructions des années 1950 perdues entre les immeubles locatifs						o		
PE	III	Esplanade d'un parking souterrain en cours de construction à l'époque du relevé, en 1998	ab			X	**a**			52
	0.0.4	Constructions de l'entre-deux-guerres ; derniers vestiges suite à la création du parking souterrain						o		
	0.0.5	Immeuble-tour au pied de la colline de Valère, vers 1960 ; erreur grave de planification							o	
PE	IV	Parcelles libérées par la démolition d'anciens entrepôts	ab			/	**a**			65
PE	V	Quartier fortement urbanisé, en liaison avec la gare et la route cantonale	b			/	**b**			

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.6	Immeuble administratif de la Grande-Dixence, réalisé en 1963–67 par Daniel Girardet, architecte						o		
	0.0.7	Immeuble de la Migros, vers 1970, marquant fortement l'image du site à la hauteur de la route cantonale						o		
	0.0.8	Nouveau bâtiment postal, vers 1990, complétant les installations ferroviaires						o		
PE	VI	Terrains largement arborés occupés par des bâtiments publics	ab			X	**a**			83
EI	0.0.9	Rangée de menhirs du néolithique moyen déplacés à proximité de la nécropole du Petit-Chasseur				X	**A**			
	0.0.10	Nécropole du Petit-Chasseur ; abri en béton fruste et peu attrayant						o		
	0.0.11	Eglise Saint-Guérin réalisée en 1965–66 par R. Tronchet ; clocher aiguille						o		83
	0.0.12	Ecole secondaire des filles, vers 1975, en partie réalisée en acier Corten						o		
	0.0.13	Ecole supérieure de commerce, vers 1965						o		
	0.0.14	Cycle de Saint-Guérin, vers 1970, inspiré du modèle des cycles genevois						o		
	0.0.15	Pavillons du jardin d'enfant, vers 1970 ; typologie de qualité et expression modeste						o		
PE	VII	Noyau formé de maisons individuelles réalisées dans les années 1970 sur les premiers contreforts du versant	b			/	**b**			
PE	VIII	Esplanade prolongeant la route cantonale ; terrains de sport et équipements scolaires	a			X	**a**			
	0.0.16	Rangées de peupliers structurant l'espace						o		
	0.0.17	Centre de formation professionnelle réalisé en 1964 par les architectes Morisod-Kyburz-Furrer						o		
	0.0.18	Patinoire, vers 1950–60, et centre sportif postérieur à 1980						o		
	0.0.19	Collège des Creusets, vers 1975						o		
PE	IX	Développement urbain anarchique marquant l'accès depuis Martigny	b			/	**b**			
	0.0.20	Groupe allongé d'habitations individuelles formé à partir de l'entre-deux-guerres						o		
	0.0.21	Quartier de tours créé vers 1980 à l'entrée du site						o		
	0.0.22	Carrefour marquant l'entrée ouest de Sion ; esplanade engazonnée et jeu d'eau						o		
PE	X	Premiers contreforts du versant, largement plantés de vignes, occupés par quelques maisons individuelles	ab			X	**a**			
	0.0.23	Hôpital régional de Gravelone, 1941–44						o		
	0.0.24	Groupe d'habitations individuelles constitué à partir des années 1970, menaçant de scinder une poche plantée de vignes						o		
PE	XI	Quartier résidentiel de Gravelone ; versant viticole en cours d'urbanisation à partir des années 1960, représentant un problème paysager majeur	b			X	**b**			81
EI	0.0.25	Villa des années 1930 prolongée par une terrasse supportée par d'importants murs de soutènement				X	**A**			

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.26	Groupe d'habitations individuelles constitué à partir des années 1930, en voie de dissociation						o		
PE	XII	Grandes parcelles peu densifiées occupées par des équipements publics	ab			/	**a**			
EI	0.0.27	Maison de retraite Notre-Dame-du-Silence, entre-deux-guerres				X	**A**			
EI	0.0.28	Couvent des Capucins, 1631–36 et 1776 ; agrandi par Mirco Ravanne en 1965–68 ; expression de béton brut de décoffrage				X	**A**	o		
	0.0.29	Cimetière transféré en 1850 de son emplacement d'origine à proximité de la cathédrale						o		
	0.0.30	Ecole normale des institutrices, 1912–13 ; de Kalbermatten architecte						o		
	0.0.31	Couvent Sainte-Ursule antérieur à la Seconde Guerre mondiale ; chapelle sur plan circulaire, vers 1960						o		
	0.0.32	Ecole valaisanne d'ingénieurs, vers 1970 ; volumes allongés s'inscrivant parallèlement aux courbes de niveau						o		
	0.0.33	Ancienne chapelle transformée en aula à la mémoire de F.-X. Bagnoud						o		
	0.0.34	Immeubles locatifs dont l'implantation tend à scinder en deux un espace faiblement densifié							o	
PE	XIII	Important développement résidentiel sur l'arrière de Tourbillon	b			/	**b**			
	0.0.35	Cycle Don Bosco, après 1990, remplaçant les bâtiments 1900 de l'institut du même nom						o		
	0.0.36	Rangée d'habitations individuelles de l'entre-deux-guerres ; poche faiblement densifiée						o		
	0.0.37	Petit groupe de maisons semi-rurales bordant la route de Loëche, constitué à partir de la fin du 19e s.						o		
PE	XIV	Collines de Valère et de Tourbillon en partie plantées de vignes, marquant fortement les silhouettes du site	a			X	**a**			90
EI	0.0.38	Majorie du 13e s. ; transformation en 1536 par Ulrich Ruffiner ; rachetée par l'Etat en 1840 pour servir de caserne ; fortement remaniée après 1945 pour y installer le musée des Beaux-Arts				X	**A**			36
EI	0.0.39	Ancien siège du vidame mentionné dès 1179, racheté par l'Etat en 1840 ; transformations diverses au 19e s.				X	**A**			36
EI	0.0.40	Chapelle de Tous-les-Saints fondée en 1325 par le chanoine Thomas de Blanderate				X	**A**			93
	0.0.41	Tunnel de la Majorie percé en 1887 ; agrandissement du « trou du Château », servant d'issue de secours à l'évêque						o		
	0.0.42	Immeuble locatif en bordure des remparts s'enfonçant en coin dans le tissu ancien, qu'il coupe de la colline des châteaux							o	
	0.0.43	Maisons de tailles variées postérieures à 1980, implantées au pied de la colline des châteaux							o	
PE	XV	Esplanade largement arborée, occupée par des bâtiments publics	a			X	**a**			
EI	0.0.44	Ancien hôpital bourgeoisial, 1763–80 ; restauration en 1908 par A. de Kalbermatten ; conservatoire de musique depuis 1953				X	**A**			53,54
	0.0.45	Eglise du Sacré-Coeur réalisée en 1959 par F. Pfammatter						o		
	0.0.46	Centre scolaire du Sacré-Coeur, contemporain du sanctuaire						o		

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	XVI	Parcelles en cours d'urbanisation de part et d'autre de la Sionne	b			/	**b**			
PE	XVII	Quartier de locatifs dense au pied de la colline de Valère	b			/	**b**			
PE	XVIII	Terrains occupés par la route d'accès depuis Sierre, enserrée entre la colline de Valère et les voies CFF	a			X	**a**			
	0.0.47	Immeuble isolé postérieur à 1988, menaçant l'accès du site depuis Sierre							o	
PE	XIX	Voies du chemin de fer marquant la frontière avec les quartiers industriels	b			/	**b**			
EE	XX	Plaine du Rhône largement urbanisée	b			/	**b**			
	0.0.48	Front d'immeubles locatifs, après 1980, délimitant le site au-delà des voies du chemin de fer						o		
	0.0.49	Dépôt des années 1950 dominé par un silo-aiguille						o		
	0.0.50	Services industriels, anciens abattoirs de 1931, etc. regroupés au-delà des voies du chemin de fer ; justifie un inventaire de détail						o		
	0.0.51	Cours du Rhône, aujourd'hui parfaitement canalisé, franchi par divers ponts						o		
	0.0.52	Autoroute du Valais, vers 1990						o		
	0.0.53	Restaurant Pont-du-Rhône, début 20e s., ponctuant l'une des entrées du site						o		
	0.0.54	Longue rangée de peupliers accompagnant le cours du Rhône						o		63
	0.0.55	Cité-satellite de Vissigen, constituée pour l'essentiel après 1980						o		63
	0.0.56	Bâtiment rural des années 1955, tranchant sur le restant du tissu						o		
	0.0.57	Stade de Tourbillon, vers 1980, situé en limite des terrains agricoles						o		63
	0.0.58	Cours Roger-Bonvin, créé vers 1990 sur la couverture de l'autoroute ; aménagement somptuaire en espace de loisirs						o		
	0.0.59	Tissu semi-urbain constitué à partir de l'entre-deux-guerres, définissant l'espace de la route						o		
	0.0.60	Casernes inaugurées en 1943 ; blocs monumentaux grisâtres percés d'ouvertures régulières						o		
	0.0.61	Cité des années 1960 destinée à héberger les ouvriers immigrés						o		
	0.0.62	Chapelle en bois des années 1960, posée au milieu de la cité comme dans un western						o		
	0.0.63	Usine électrique conçue en 1933 par D. Buzzi, turbinant l'eau du barrage de la Grande-Dixence						o		
EE	XXI	Versant viticole dominant le site	a			X	**a**			
	0.0.64	Site voisin d'Ormona, relevé comme village d'importance régionale dans l'ISOS						o		

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Des origines aux débuts du christianisme

De par sa situation topographique marquée par deux collines dominant la plaine du Rhône, qui permettent à la fois le contrôle de la circulation de passage et servent de protection, ce lieu appelle tout naturellement l'occupation humaine. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le site de Sion ait été l'un des premiers à avoir été colonisé en Valais après la fin de la dernière période de glaciation, vers 10 000 av. J.-C., lorsque s'acheva la fonte du glacier qui, 10 000 ans plus tôt, occupait tout le fond de la vallée du Rhône et culminait alors à une altitude de 2000 m. A partir du néolithique ancien (5000–4500 av. J.-C.), les traces de colonisation abondent, chronologiquement tout d'abord sur l'emplacement de la place de la Planta et à Sous-le-Scex, puis au Petit-Chasseur, avant de s'étendre progressivement à tout le site. La richesse des découvertes archéologiques témoigne également de l'importance de l'activité dans le domaine de la construction depuis le début du 20e siècle, sans laquelle nombre de ces vestiges n'auraient jamais vu le jour.

Objet de fouilles dans les années 1980, dans le cadre de l'élaboration du projet de création d'un parking souterrain, le site néolithique de la Planta est le plus ancien établissement de ce stade culturel connu à ce jour en Suisse. Implanté au coeur du cône alluvionnaire de la Sionne, le site archéologique se trouvait situé à environ 5 mètres sous le niveau actuel de la place (3.0.17). Occupé vers 5000 av. J.-C., on y a découvert des traces de campement, avec de nombreux foyers et des tessons de céramique. La colonisation du site, qui pourrait avoir été le fait d'éleveurs venus du nord de l'Italie, semble avoir duré moins d'une année, avant qu'une inondation de la Sionne ne recouvre l'installation. A Sous-le-Scex, au pied de la colline de Valère, l'occupation débuta également au néolithique ancien et s'étendit jusqu'à la période du bronze final ; on y mit également à jour les ruines d'une église funéraire paléochrétienne, preuve de la persistance de la colonisation du lieu.

Découverte en 1961, la nécropole du Petit-Chasseur (0.0.10) a fait l'objet de fouilles systématiques jusqu'en 1973. Ces dernières ont révélé l'une des séquences culturelles les plus complètes du Valais, si ce n'est de l'ensemble des Alpes. Les archéologues y découvrirent des tombes tabulaires ou dolmens, ainsi qu'une série de stèles anthropomorphes de la fin du néolithique (2500 av. J.-C.) ; ces dernières, qui comptent parmi les chefs-d'oeuvre artistiques de cette époque, sont aujourd'hui déposées au musée d'archéologie, logé dans l'ancienne Grange à l'Evêque. L'histoire de la nécropole débuta au néolithique moyen, vers 4000 av. J.-C., connut son apogée au néolithique récent (3200–2550 av. J.-C.) et se prolongea jusqu'à l'époque romaine. A la fin des fouilles, les vestiges furent protégés par un abri en béton, dont on peut regretter l'architecture fruste, qui ne met guère en valeur le site archéologique. Une rangée de menhirs du néolithique moyen, découverts au chemin des Collines et déplacés sur le site, complètent l'installation (0.0.9).

L'agglomération de Sedunum tire son nom de celui de la tribu celte des Seduni, qui s'installa dans la vallée du Rhône vers 450 av. J.-C. Son étymologie découle de « sedo » ou siège et de « dunum », à la fois colline et ouvrage fortifié. Selon la tradition, les Seduni construisirent un double oppidum, sur les collines de Valère et de Tourbillon, qui servait de refuge à la population. Après la conquête du Valais par les Romains, sous l'empereur Auguste, en 10–8 av. J.-C., le site pourrait, selon certains vestiges découverts dans les années 1960 à l'église Saint-Théodule (1.0.2), s'être développé de part et d'autre de la Sionne, dont le lit correspond au tracé de la rue du Grand-Pont (1.0.14), et Sous-le-Scex, au pied sud-ouest de la falaise de Valère ; après les premières invasions barbares, il se replia progressivement sur la rive gauche de la Sionne, à mi-hauteur de la colline de Valère. Le nom de « Cita » ou « cité » que ce quartier a longtemps porté confirme cette hypothèse. Quant aux collines, on peut imaginer que leur rôle d'ouvrage fortifié se renforça en parallèle.

A la fin du 4e siècle, le christianisme était déjà solidement implanté à Sion qui, dans la seconde moitié du 6e siècle, devint siège épiscopal. Durant cette période troublée, la population se replia vraisemblablement de plus en plus dans la cité, qui tendit à se fortifier. La documentation relative à quatre enceintes successives au moins détermine la chronologie relative de la croissance du site.

Création de la première enceinte fortifiée à partir du 5e siècle.
Une première enceinte, dont on a retrouvé des vestiges en 1968 sous la nef de l'église des Jésuites (1.0.12), se développa à mi-coteau, entre le 5e et le 8e siècle. Elle emprunta le tracé le plus court entre la pointe sud-est de la colline de Valère et les premiers contreforts de celle de Tourbillon, passant au nord de la future maison de la Diète (1.0.13), où se situait la porte dite de « Turnafo ». Le site fortifié, d'une grande exiguïté, ne couvrait guère plus de deux hectares (à comparer aux 5 hectares de la vieille ville de Genève et aux 4,5 hectares de celle de Lausanne). La localisation de la cathédrale demeure hypothétique ; alors que certains historiens la situent sur la colline de Valère, d'autres conjecturent l'existence d'une cathédrale Saint-Pierre, aujourd'hui disparue, réunissant la première résidence épiscopale et les différents édifices annexes, implantée au voisinage de l'église des Jésuites. Les cimetières, avec chacun son église funéraire, étaient localisés, l'un à l'emplacement de l'actuelle église Saint-Théodule (1.0.2), l'autre Sous-le-Scex, au pied de la falaise de Valère. A Saint-Théodule, la période d'utilisation funéraire s'étendit du 6e à la fin du 8e siècle ; l'église et ses annexes furent implantées sur les ruines d'un bâtiment romain. Sous-le-Scex, le cimetière paléochrétien se développa à proximité d'un ancien cimetière romain et sur des vestiges préhistoriques ; le noyau de l'édifice funéraire pourrait avoir été édifié durant la première moitié du 5e siècle, tandis que les tombes les plus récentes remonteraient à l'époque carolingienne.

Une première phase d'extension se produisit hors les murs, sur la pente qui rejoignait la Sionne, peut-être vers le 9e ou le 10e siècle. Une église Saint-Paul, attestée au milieu du 11e siècle, pourrait aussi bien avoir servi d'église de quartier que de sanctuaire destiné à accueillir la population des environs. Sur la rive droite de la Sionne, l'église Saint-Théodule, à laquelle une crypte à couloirs fut ajoutée au tournant du 8e–9e siècle, perdit peu à peu son caractère funéraire, tandis que, au 11e–12e siècle, l'on édifiait la cathédrale romane dédiée à Notre-Dame (1.0.1). Cette dernière pourrait avoir été dressée sur les ruines d'un sanctuaire carolingien auquel le roi de Bourgogne Rodolphe III aurait, en 999, remis les pouvoirs politiques du comté du Valais, réunissant ainsi dans les mains de l'évêque les puissances temporelle et spirituelle. Les deux sanctuaires furent réunis à l'intérieur d'une enceinte légère d'environ 80 x 110 mètres de côté, dont la taille correspond approximativement à l'espace libre qui les prolonge aujourd'hui et qui délimitait l'aire d'asile, dite in Palacio. Le pèlerinage au tombeau de saint Théodule, le 16 août, fête patronale de la cathédrale, au lendemain de l'Assomption, entraîna la création d'un marché de la mi-août, puis d'une foire attirant un grand concours de population. A la suite peut-être d'un incendie de la cathédrale Notre-Dame, survenu en 1010, le siège capitulaire fut transféré à Valère, où il est attesté dès 1049.

Edification de la deuxième enceinte à la fin du 11e siècle
La deuxième enceinte fut créée au tournant du 11e et du 12e siècle, le long du cours de la Sionne, englobant le quartier constitué précédemment hors les murs, d'une superficie d'environ un hectare. Elle était accessible par trois portes, soit, du nord au sud, la porte « outre les moulins », au pied de la colline de Tourbillon, la porte « près du Grand-Pont », face à l'église Saint-Théodule, la porte et pont « du fruit », à la pointe sud-est de la colline de Valère.

Sur la rive droite de la Sionne, le quartier de la cathédrale et de Saint-Théodule demeura en dehors des ouvrages défensifs proprement dits. Des fouilles récentes ont révélé que, après l'incendie de la cathédrale Notre-Dame survenu en 1010, un nouveau sanctuaire, à chevet trichore, avec crypte sous l'abside principale et le choeur, fut construit, soit au 11e siècle, soit vers le début du 12e siècle. La foire de la mi-août, dont l'existence est certaine dans la

seconde moitié du 12e siècle, entraîna une extension progressive de l'enceinte d'origine, qui ne suffisait plus au développement économique nouveau. La « ville » correspondant à l'ancien « palacium », qui formait le pendant de la « cité » localisée sur la rive gauche de la Sionne, s'agrandit progressivement, englobant peu à peu les terrains depuis les maisons sises en bordure méridionale de la rue du Pré – la rue de Conthey actuelle –, jusqu'au nord du cloître de la cathédrale et au bas de la rue de Savièse.

Réalisation de la troisième enceinte au milieu du 12e siècle

La clôture légère du « palacium » se transforma peu à peu, entre le milieu du 12e siècle et la fin du 13e siècle, en une troisième enceinte dont on ignore si elle allait rejoindre, par dessus la Sionne, l'enceinte de la rive gauche ou si elle se fermait primitivement à quelque distance de la rivière. La « ville » aménagée devant la cité apparaît peu à peu comme le lieu où s'organise la vie communale de Sion. Ainsi, jusqu'à la fin du Moyen Age, la maison de commune se situa dans ce quartier, à l'entrée de la rue de l'Eglise, de même que le dépôt de sel, implanté à l'extrémité est de la rue de Conthey, et la souste gérée par la ville, qui se dressait à l'entrée de la même rue en venant de Martigny. Le trafic entre l'Italie du nord, par le col du Simplon, et les foires de Champagne généra pour Sion des conditions économiques nouvelles, contrairement au flux de marchandises empruntant l'antique voie par le col du Grand-Saint-Bernard, qui évitait presque complètement la ville. L'influence de ce trafic joua sans doute un rôle prépondérant dans la naissance des foires sédunoises. Ainsi, en 1217, les armes fabriquées à Milan transitaient par Sion, tandis que, dans la seconde moitié du 13e siècle, les comptes de la châtellenie de Chillon enregistraient le passage des marchands qui venaient à Sion pour les foires de l'Assomption. La notoriété de Sion s'accrut dans les milieux économiques, attirant les hommes d'affaires italiens dans le dernier quart du 13e siècle, avant que ceux-ci ne prennent place parmi les notables sédunois dans la première moitié du 14e siècle. Ils donnèrent d'ailleurs son nom au quartier des Lombards (1.0.19), qui devint la première extension hors les murs de la « cité » sur la rive gauche de la Sionne.

D'autres quartiers extérieurs se développèrent sur l'éventail des voies rayonnant depuis la cité. Il s'agit, d'une part, de Glaviney et de Glarey situés dans le secteur de la rue du Rhône et de la rue de la Porte-Neuve et, d'autre part, de Malacort, le long de la rue de Savièse où l'on mentionne, au 12e siècle, une vigne et un clos, ainsi que, dès le premier quart du 13e siècle, plusieurs bâtiments. Ces lieux habités étaient nettement distincts de la ville proprement dit puisque, vers 1250, l'on enregistrait séparément les revenus du chapitre cathédral à Sion – apud Sedunum – et à Glaviney – apud Glaviney.

Edification de la basilique Notre-Dame de Valère

Parallèlement à la réalisation de la troisième enceinte se développa également le sommet de la colline de Valère. La basilique Notre-Dame de Valère (0.1.1) fut édifiée entre le début du 12e siècle et la fin du 13e siècle, tout comme le groupe de constructions auquel elle est incorporée. A la suite de plusieurs campagnes d'investigations et de restaurations menées depuis la fin du 19e siècle, l'histoire de ce bâtiment exceptionnel sur le plan suisse nous est aujourd'hui largement connue. La partie la plus ancienne du sanctuaire est constituée par le transept et la partie de la nef allant jusqu'au jubé, traités dans le style roman. La transition avec le gothique apparaît dans la délimitation polygonale de l'abside et dans les voûtes dominant le choeur, ainsi que dans le traitement de la nef. Le jubé gothique, qui s'élève jusqu'à mi-hauteur des arcades bordant les bas-côtés, coupe la nef en deux parties distinctes ; contrairement à tous les autres sanctuaires suisses, il n'a jamais été déplacé ou transformé. Côté nef, il est structuré par cinq arcs portés par des colonnes ; alors que les niches formées par les quatre arcs latéraux sont occupées par des statues, l'arc central est surmonté d'un fronton, dont la partie inférieure est trilobée, et donne accès au choeur par un emmarchement en saillie dans la nef, traité en demi-arc de cercle. Les galeries sont accessibles par un escalier droit pris dans l'épaisseur du jubé, ce qui lui confère du volume et souligne l'aspect monumental du dispositif, encore renforcé par un traitement de surface en stuc. Le sanctuaire s'enrichit tout au long de sa longue histoire de vitraux, de décors, de peintures et de mo-

biliers d'une valeur inestimable. Un orgue de la fin du 14e siècle, toujours en état de fonctionnement et restauré en 1954, représente l'un des rares exemples de ce type encore existants en Europe. Accroché à la manière d'un nid d'hirondelle à la paroi, il se compose de trois registres munis de volets richement décorés.

L'ensemble cultuel fortifié (0.1) est complété par les anciens bâtiments capitulaires, aujourd'hui occupés par le musée cantonal, dont la diversité des collections est exceptionnelle sur le plan suisse. Il se compose de trois corps de bâtiments, soit, d'ouest en est, les maisons décalées en plan, autrefois occupées par le doyen du chapitre et les chanoines, la maison des gardes dominant la ville et la « caminata » – ainsi désignée du fait de sa salle des fêtes ornée d'une cheminée gothique monumentale en stuc –, couverte par un toit à un pan et incorporée au mur d'enceinte. Ces bâtiments sont également richement décorés et participent, avec les différentes tours complétant l'enceinte, à l'image défensive qui caractérise le complexe.

Construction de la quatrième enceinte à la fin du 13e siècle

La quatrième enceinte marqua la dernière phase de l'expansion médiévale. Créée entre 1286 et 1312, elle incorpora les divers faubourgs précédemment édifiés en dehors de la ville, qui s'agrandit ainsi de quelque cinq hectares. La construction de ces murailles coïncida certes avec un essor économique particulièrement favorable, mais doit également être comprise comme une réaction à la puissance grandissante des ducs de Savoie, installés au château de Montorge, édifié au début du 13e siècle à 2 kilomètres à peine à l'ouest de Sion, qu'ils occupèrent jusqu'à sa démolition, en 1417, au cours des guerres de Rarogne. En 1373, en réponse à cette manifestation de pouvoir, l'évêque Boniface de Challant fit bâtir le château de Tourbillon (0.2), relié à sa résidence de la Majorie (0.0.38) par des fortifications, destiné notamment à servir d'ultime refuge en cas de siège. Partiellement détruit durant les guerres de Rarogne, l'ouvrage fut réhabilité en 1447 sous l'évêque Guillaume III de Rarogne et servit dès lors de résidence d'été à l'évêque.

Du début du 14e siècle à la conquête du Bas-Valais

La création de la quatrième et dernière enceinte, au tournant du 13e et du 14e siècle, marqua la phase d'extension maximum de la cité jusque au 19e siècle. Cet état de fait est souligné par l'importance de la population, qui s'élevait à 2160 habitants en 1323, alors qu'elle n'était plus que de 1872 habitants à la veille du grand incendie de 1788. En effet, peu après la construction de la dernière enceinte, et bien avant que le trafic commercial par le col du Simplon ne diminuât en faveur d'autres lignes de communication, l'essor de la ville s'interrompit. La peste exerça ses ravages en 1349, puis à nouveau dans le dernier quart du siècle. Parallèlement, la pression exercée par la Savoie s'accrut, au détriment de la circulation des marchandises et des hommes. En 1352, le comte Amédée VI de Savoie, dit le Comte Vert, fut armé chevalier sous les murs de Sion, devant deux mille chevaliers et seigneurs, avant d'escalader les remparts et de mettre la ville à sac. La même chose se reproduisit en 1386, sous le commandement du Comte Rouge, son fils. En 1416, des soldats savoyards mirent le feu à la cité épiscopale ; en 1418, ils furent remplacés par des bandes bernoises descendues du Sanetsch. En 1463, le retour de la peste provoqua de nouveaux ravages.

Sur le plan politique, on vit progressivement le pouvoir, purement théocratique à l'origine, passer entre les mains de la bourgeoisie. La communauté des citoyens apparut en 1179 et obtint sa première charte en 1217. En 1269 eut lieu la nomination de consuls, procureurs et syndics. En 1338, les coutumes furent confirmées par une charte formelle des franchises, que l'évêque lui-même renouvela en 1339. Les corporations apparurent au début du 15e siècle. En 1523 furent créés le Grand et le Petit Conseil, tandis que la ville rachetait le siège du vidame en 1560 (0.0.39). Par la suite, progressivement, ce système se transforma en oligarchie, avec un patriciat de plus en plus influent, dont l'action déborda même le cadre de la cité.

De 1475 à la fin de la domination française

Le tissu médiéval connut une évolution lente, même si, notamment après la conquête du Bas-Valais, en 1475, qui marqua un renouveau de la cité, certaines maisons furent reconstruites et agrandies, témoignant d'un luxe inhabituel. Ce fut notamment le cas de la maison Burnier (1.0.11), avec les rangées de colonnades marquant ses coursives, ou des différentes demeures prestigieuses qui s'implantèrent progressivement le long de la rue du Grand-Pont, parcourue par le cours à ciel ouvert de la Sionne jusqu'au milieu du 19e siècle. Après une première tentative en 1602, le Conseil décida, en 1649, que « dorénavant on ne construira plus rien sur la Sionne et, lorsqu'une maison tombera en ruine, on ne la rebâtira pas sur la Sionne ». Après l'inondation du 30 novembre 1651, la ville acheta plusieurs maisons endommagées, ce qui permit la construction de l'Hôtel de Ville (1.0.7), de 1657 à 1665, et la création d'un premier espace libre, marquant le futur gabarit de cette artère. En 1679, la ville prit l'initiative de nouvelles démolitions au sud de l'Hôtel de Ville, permettant la construction d'un grand bâtiment destiné aux corporations et à l'auberge du Lion d'Or. Lors d'une troisième campagne d'achats et de démolitions, sans doute facilitée par l'inondation du 29–30 avril 1733, un nouvel espace fut libéré au nord de l'entrée de la rue des Châteaux, permettant la construction d'un bâtiment neuf, occupé à partir de 1748 par le Résident de France. La fontaine du Lion (1.0.10) demeure l'ornement de la place ainsi agrandie. L'inondation de 1740, en accumulant des dépôts de graviers jusqu'à l'extrémité de la rue Porte-Neuve, l'ancienne Viehgasse, conduisit, en 1741–42, à la création de la porte Neuve, destinée à servir d'exutoire aux eaux.

Le 24 mai 1788, à la veille de la Révolution française, Sion connut l'un des épisodes les plus dramatiques de son histoire. Un important incendie ravagea toute la partie nord de la ville, en amont de l'Hôtel de Ville, et se propagea le long de la rue des Châteaux jusqu'à Valère ; 126 maisons d'habitation et 100 granges ou écuries furent touchées par le feu. Parmi les bâtiments de prestige, on peut noter en particulier les destructions de la Sénéchalie, de la nouvelle Chancellerie d'Etat, achevée en 1780, du siège du Résident de France, de la Maison du chapitre et du toit de la cathédrale. C'est ainsi un grand tiers de la ville qui fut la proie des flammes, même si les chroniques ne rapportent aucune perte humaine. Dans le cadre de la reconstruction, la place-rue que constitue le Grand-Pont put enfin être prolongée au nord jusqu'à la porte de Loëche, conférant ainsi au site l'un de ses éléments urbains les plus marquants. Vers 1814 fut élaboré un plan de couverture de la Sionne, qui coulait encore à l'air libre dans la partie supérieure du Grand-Pont, travaux qui ne furent pas achevés avant le milieu du 19e siècle. De 1807 à 1816, l'église de la Trinité ou église des Jésuites (1.0.12) fut reconstruite par Jean-Joseph Andenmatten. Sous l'occupation française, Sion devint, de 1810 à 1813, le siège du préfet du Département du Simplon. A cette époque, seules de rares constructions étaient situées en dehors de l'enceinte de la ville : chapelle Saint-Georges (6.0.1), au nord, en bordure de la route de Loëche ; hôpital (0.0.44), édifié dans la seconde moitié du 18e siècle sur la route de Bramois ; maison du Diable (3.0.5), bâtie au 16e siècle pour Georges Supersaxo au sud de la cité.

Du rattachement à la Confédération à la construction du chemin de fer

Le 4 août 1815, la Diète de la Confédération suisse accueillit la République du Valais comme vingtième canton de la Confédération. Malgré les vicissitudes de l'occupation française – avec comme corollaire positif l'important développement des échanges –, la population de la ville connut une croissance régulière, atteignant 2350 habitants en 1816. Après une brève régression à la chute de l'Empire, marquée par une disette, en 1816–17, due tant au passage des troupes autrichiennes qu'aux intempéries, la progressions reprit : 2513 habitants en 1829, 2926 lors du premier recensement fédéral de 1850. Même si ces chiffres ne sont pas totalement comparables, les classes les plus populaires étant comptabilisées différemment selon les sources, l'évolution générale positive est évidente.

Cette croissance démographique s'accompagna d'une succession de travaux d'édilité publique qui modifièrent profondément la partie occidentale de

la ville. En 1820 fut réalisé l'élargissement de la rue de Conthey. En automne 1830, après la saison des travaux agricoles, on entreprit la démolition de la porte de Loëche ; peut-être ces tâches d'intérêt public eurent-elles également une fonction de régulation économique. La construction du couvent des Ursulines débuta en 1838, entraînant la démolition de la porte de Conthey et de l'enceinte qui la reliait à la tour des Sorciers (1.0.6). La bénédiction de la première pierre du Palais épiscopal (1.0.4), un instant retardée par les troubles qui agitèrent le canton à la fin de l'année 1838, eut lieu le 9 juin 1839. En 1840, le siège du vidame et celui de la majorie furent vendus à l'Etat du Valais pour servir de caserne. En 1841 débuta le percement de la rue de Lausanne (1.0.16), dans le cadre de l'aménagement de la route cantonale menant à Martigny. La Maison nationale, destinée à héberger les autorités cantonales, dont la Diète avait pourtant adopté le principe de la construction lors de sa session de mai 1828, ne vit jamais le jour, son report étant régulièrement exigé et obtenu par les forces conservatrices du canton. Après la ratification de la constitution fédérale de 1848, l'ordre des Ursulines, prétendument affilié à celui des Jésuites, fut interdit en Valais, entraînant la réquisition de leur couvent (1.0.3), qui devint le siège du gouvernement. D'autres aménagements, dont celui de la place de la Planta (3.0.17), à la fois place d'armes, lieu de marché et de foire, furent menés à bien dans les années 1850. En 1850 encore, le cimetière fut transféré à son emplacement actuel, en face du couvent des Capucins (0.0.28). En 1853, l'on procéda à la restauration de la Tour des Sorciers, qui échappa ainsi aux pioches des démolisseurs. En 1855 furent créées deux promenades ombragées, l'avenue du Nord, devenue l'actuelle avenue Ritz, et l'avenue du Couchant, qui correspond aujourd'hui à la partie supérieure de l'avenue de la Gare. La dernière décennie qui précéda la construction du chemin de fer fut marquée par une croissance spectaculaire de la population, de près de 1300 habitants.

Evolution au cours de la seconde moitié du 19e siècle

Le 5 mai 1860, le premier convoi venu du Bouveret atteignit Sion. La compagnie du chemin du fer de la Ligne d'Italie, en recherchant le parcours le plus direct, imposa, malgré des demandes réitérées de la part du Conseil d'Etat, un tracé relativement éloigné de la ville, à l'origine de la création de l'avenue de la Gare. La même année, le Conseil communal décida d'y planter des marronniers. Elargie et bordée de trottoirs en 1862, elle ne se développa véritablement qu'après la construction de la gare de la Compagnie Jura-Simplon en 1873 ; agrandie en 1889, 1902, et 1907, cette dernière fut démolie dans les années 1950 et reconstruite en 1953 par l'architecte Beboux (3.0.7). La création de la ligne du chemin de fer favorisa également l'implantation d'un quartier industriel, avec notamment la fondation, en 1867, d'une société d'actionnaires projetant la réalisation d'une usine à gaz. En 1874 fut édifié l'Hôtel de la Gare, démoli dans les années 1970 pour faire place à un immeuble-tour (3.0.24).

Entre 1860 et 1900, la commune de Sion augmenta de 1845 habitants, grâce au développement induit par la création du chemin de fer, entraînant la création d'un nouveau quartier (2) sur les remparts sud, qui furent démolis entre 1860 et 1880. En 1886 fut projeté un « boulevard » tracé en ligne droite, perpendiculairement à l'avenue de la Gare, qui devint l'avenue et place du Midi. Dans son prolongement, en bordure de la Sionne, fut créée en 1856 une buanderie municipale, dont il reste une fontaine couverte à bassins multiples. En 1863 débuta la construction du Casino (1.0.8), sous la direction de l'architecte Emile Vuilloud, destiné notamment à accueillir les différents cercles et les bals organisés par la bourgeoisie sédunoise, la grande salle de l'Hôtel du Lion d'Or se révélant trop exiguë. En 1866, après plusieurs années de discussion, le Conseil communal, en association avec la Bourgeoisie, décida la construction de la Grenette (1.0.9) ; le bâtiment, qui porte la date de 1869, devait servir de halle au blé destinée aussi bien à centraliser la production indigène qu'à stocker les blés étrangers arrivés par le chemin de fer. Sa localisation au coeur du Grand-Pont indique la pérennité de la primauté de la vieille ville. En 1875 fut inauguré le nouveau séminaire (1.0.26), dont les premiers projets remontent à l'époque de la construction du Palais épiscopal et qui était logé auparavant à Valère. En 1887 fut percé le tunnel de la Majorie (0.0.41), sous la colline

de Tourbillon, contribuant ainsi à désenclaver le haut de la vieille ville, En 1890 fut décidée la construction d'un nouveau collège et école normale (3.0.1), devenu aujourd'hui Palais de Justice, sur des plans de l'architecte Joseph de Kalbermatten, dont la première pierre fut posée le 31 mars 1891. En 1894 débuta la construction d'un nouvel arsenal (5.0.1), sur les plans du même architecte.

La première édition de la carte Siegfried, publiée en 1880, s'inscrit dans le cours de cette évolution. Pour l'essentiel, le site occupe encore l'emprise de l'enceinte du 13e–14e siècle, les constructions hors les murs étant encore peu nombreuses et isolées. La ligne du chemin de fer demeure largement extérieure au site, même si l'axe de l'avenue du Couchant, que prolonge l'avenue de la Gare, crée un nouveau système de référence, dont l'orientation s'écarte de celle du Grand-Pont.

Malgré un essor réel dans le domaine de la construction, la seconde moitié du 19e siècle fut néanmoins marquée par une certaine stagnation économique et une prédominance presque absolue du secteur agricole, se traduisant par la fondation de la Société sédunoise d'agriculture, en 1868, dont l'objectif prioritaire était la rationalisation de ce secteur, et de la Société vinicole de Sion, en 1872.

Développement au cours de la première moitié du 20e siècle

Le début du 20e siècle, avec l'ouverture progressive des grands axes de communication et, notamment, le percement du tunnel du Simplon en 1905, marqua l'entrée de Sion – et du Valais tout entier – dans la modernité, accompagnée d'un essor économique sans précédent. Entre 1894 et 1927, les édiles arrêtèrent deux règlements sur la police des constructions, le premier en 1894, le second en 1916, qui resta en vigueur jusqu'en 1952. Ce dernier englobe aussi bien les notions d'infrastructure routière que celles de sécurité, de salubrité, d'hygiène publique et d'esthétique.

Le règlement de 1894 entraîna l'élaboration d'un plan d'extension en 1897, soumis à l'approbation du Conseil d'Etat en 1901. Ce document trace l'alignement des voies nouvelles. La priorité est accordée au développement routier au sud de la ville, en direction du chemin de fer. A l'ouest, les rues projetées le sont dans la perspective d'une ouverture de la ville. L'axe Martigny-route du Simplon n'est pas touché ; il emprunte toujours la rue de Lausanne et le Grand-Pont, puis passe au nord de la colline de Tourbillon. La révision du plan, réalisée de 1907 à 1916, s'inscrit dans la continuité. La commune tente de limiter sa responsabilité en prévoyant une clause, supprimée par l'Etat, restreignant le droit pour les propriétaires d'exiger le versement de dommages-intérêts en cas de litige. Le développement sud de la ville, en direction de la gare marchandises, devient la priorité absolue.

La modernisation de l'agriculture se poursuivit. Ainsi, le lait coulé à la laiterie de Sion passa-t-il de 96 000 litres en 1883 à 855 000 litres en 1938, tandis que le moût expédié en gare de Sion augmentait de 224 000 litres en 1868 à 1 305 000 litres en 1925. La superficie du vignoble passa de 160 hectares en 1868 à 355 hectares en 1934. Le projet de créer un quartier rural Sous-le-Scex, au pied de la colline de Valère, dans le cadre d'une rationalisation de l'agriculture, fit l'objet d'un des débats les plus acharnés de ce début de siècle. Après qu'une trentaine de souscriptions eurent été réunies, Joseph de Kalbermatten et Joseph Dufour, architectes, déposèrent en février 1908 leur plan-type de grange-écurie avec habitation. Ce projet, relayé ultérieurement par la construction des écuries militaires, ne se concrétisa que partiellement, les chevaux cédant peu à peu la place au camion. Les terrains ainsi urbanisés furent progressivement reconquis par l'habitat collectif, les dernières constructions ayant été rasées dans le cadre de la réalisation d'un parking souterrain initiée en 1998. Les derniers projets importants dans le domaine de la construction furent engagés à la fin de la Première Guerre mondiale, avec l'installation, en 1919, des minoteries de Plainpalais à proximité de la gare. La même année fut entreprise une nouvelle opération d'assainissement de la plaine du Rhône, de Sion à Riddes. En 1920 eut lieu le concours pour un projet d'Ecole d'agriculture à Châteauneuf, qui fut la grande oeuvre de la vie de Maurice Troillet.

L'enseignement connut également un important développement. A l'issue d'un concours lancé en 1913 en vue de la construction de l'Ecole des filles de la Planta (3.0.4), F. Huguenin et R. Convert, architectes à Montreux, se virent décerner le deuxième prix pour un projet au caractère pittoresque et médiévisant. L'architecte A. de Kalbermatten fut associé à la réalisation, qui s'acheva en 1918. Elle fut suivie, en 1931, par la construction de l'Ecole primaire des garçons (5.0.2), due à l'architecte Marc Burgener, de Sierre.

En 1928 fut organisé un Concours suisse d'architecture pour l'établissement d'un plan d'extension de la ville. Quarante-cinq projets furent déposés, le premier prix étant remporté par Ernest Grindat, architecte à Lausanne. Grâce à une question posée par l'un des concurrents, nous savons que, à cette date, la population active sédunoise se répartissait comme suit : environ 20% dans l'agriculture, 35% dans l'industrie, 45% dans le commerce et l'administration, tandis que 150 voitures par jour – le double en été – traversaient la ville par la route cantonale. Le rapport du jury et les projets remis par les concurrents nous fournissent toute une série de renseignements sur la vision urbanistique dominante. Ainsi, le tracé de l'artère principale de l'agglomération est prévu par le haut de la vieille ville pour des raisons pratiques d'exécution, deux grandes voies de communication, l'une au nord, l'autre au sud, paraissant exagérées. Il s'agit là d'une option qui pèsera sur tout le développement ultérieur de la ville, jusque bien après la Seconde Guerre mondiale. Rien d'étonnant donc à ce que, sur une photo aérienne de 1966, l'actuelle route cantonale en bordure du Rhône se termine toujours par un cul-de-sac au pied du versant sud de Valère. Le concours aboutit à l'établissement d'un plan d'extension de la ville réalisé en 1930–31 par le Bureau des travaux de la Ville. Ce plan tend à marquer une régression par rapport aux projets du concours. Sa préoccupation première, presque obsessionnelle, se limite au réseau routier extérieur et intérieur, ainsi qu'aux promenades, au détriment d'une attribution claire des zones, avec pour résultat l'actuel enchevêtrement des fonctions et des types de constructions. Quant aux questions posées par l'architecte Othmar Curiger au sujet du sort de la vieille ville, elles sont balayées par le Conseil. En 1943 seulement sera mise sur pied une Commission de la vieille ville, avec voix préconsultative. Sa mission est de veiller à la conservation, l'entretien et la mise en valeur des places, rues, bâtiments, sculptures, peintures et autres objets constituant les richesses artistiques du vieux Sion. Un plan d'assainissement hygiéniste du quartier sud de la vieille ville, établi en 1945 par l'architecte A.-J. Bruchez, ne mentionne encore que l'état des immeubles, sans aucune référence à leur valeur historique et architecturale.

La population sédunoise, qui était de 6048 habitants en 1900, passa progressivement à 7960 habitants en 1930, puis à 9513 en 1941 et à 11 026 en 1950. Parallèlement, alors que l'activité agricole concernait encore près de 50% de la population en 1900, elle n'employait plus que 10% de la population active en 1950.

Evolution du site depuis les années 1950
Après 1950, la croissance de Sion s'accéléra brutalement, en liaison avec une formidable expansion économique ; seules la vieille ville et les collines de Valère et de Tourbillon qui la surplombent échappèrent au bouleversement. La surface du site doubla, voire tripla en quelques années, après quoi l'on assista au remplissage des vides, puis à une densification des parcelles. La route de transit se déplaça au sud, en contre-haut et parallèlement aux voies du chemin de fer, modifiant ainsi profondément l'image du site aux yeux de l'automobiliste de passage, avant que l'ouverture de l'autoroute, dans les années 1990, n'évite purement et simplement l'agglomération.

Après 1970, l'expansion s'est déplacée au sud de la barrière formée par les voies du chemin de fer et le Rhône, dans les quartiers de Vissigen et de Champsec, qui se sont transformés en véritables cités-satellites ; si la menace pesant sur le site historique en a été d'autant diminuée, elle évolue toutefois vers un conflit paysager non négligeable, l'urbanisation tendant aujourd'hui à couper entièrement la plaine du Rhône. A l'opposé, l'ancien quartier industriel créé à partir de la fin du 19e siècle entre

l'avenue de Tourbillon et les terrains ferroviaires est tombé sous les coups des démolisseurs, laissant place à une friche industrielle à laquelle la crise économique de la fin du 20e siècle a permis de perdurer.

Durant cette période, la population s'est multipliée par un facteur de 2.5, dépassant aujourd'hui les 25 000 habitants ; alors que le secteur primaire n'occupe plus que 1% de la population active, le secteur tertiaire en emploie aujourd'hui quasiment les trois quarts.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

La cité historique

L'image de Sion est toujours largement dominée par sa vieille ville et les collines de Valère et de Tourbillon sur lesquelles elle se greffe, qui en font un site exceptionnel.

La vieille ville (1) était autrefois cernée par des fortifications (1.0.5), dont il ne reste plus aujourd'hui que la tour des Sorciers (1.0.6), dans le prolongement de laquelle on devine le tracé des anciens fossés, aujourd'hui occupés par une mare à canards. Les murailles, qui réfrénèrent longtemps tout développement du site, n'ont été détruites que tardivement, tout au long du 19e siècle, même si la porte de Loëche tomba sous les pioches des démolisseurs dès 1830. La vieille ville est dominée par l'axe du Grand-Pont, sous lequel coule la Sionne, progressivement canalisée au cours du siècle dernier. Le tissu qui, partout ailleurs, est étroitement enchevêtré autour de ruelles étroites et sombres, en partie escarpées, affiche ici une certaine majesté qui n'exclut pas un traitement architectural sévère, voire austère.

La rue du Grand-Pont (1.0.14), avec son tracé organique, se caractérise par des trottoirs faiblement marqués et un revêtement en pavés de grande dimension particulièrement remarquable. Le tissu, qui s'est constitué en majorité entre le 17e et le 19e siècle, est dominé par les maisons patriciennes d'influence souvent baroque. Réalisées en boulets enduits, elles sont percées d'ouvertures régulièrement disposées, les chaînes d'angle et les encadrements étant soulignés par des badigeons. Parfois, un balcon à l'étage, avec ses ferronneries, crée un effet décoratif individualisé. Le restant du tissu, dont l'origine remonte jusqu'au Moyen Age, allie les types les plus divers, conformément à la vocation polyvalente de la cité. On y trouve en effet disséminés aussi bien des maisons prestigieuses appartenant à l'oligarchie locale que de modestes habitations, des locaux artisanaux, des hangars destinés à entreposer marchandises et produits agricoles ou des dépendances rurales.

A l'est du Grand-Pont, la pente de plus en plus raide des premiers contreforts des deux collines ajoute à un enchevêtrement en plan une imbrication extrême en élévation, les rues se transformant peu à peu en rampes, puis en escaliers de plus en plus étroits, se glissant localement dans le socle des bâtiments. Même si certaines interventions ont conduit à une perte de substance non négligeable, le tissu, considéré globalement, a étonnamment bien résisté à la modernité qui caractérise notre époque, peut-être en raison d'un certain conservatisme de la population et des autorités. A l'ouest du Grand-Pont, les rues de Conthey (1.0.15) et de Lausanne (1.0.16) s'opposent par leurs tissus, le premier d'origine médiévale, le second portant la marque de son percement au cours du 19e siècle. Plus en amont, l'ancienne aire d'asile, occupée par la cathédrale Notre-Dame (1.0.1) et l'église Saint-Théodule (1.0.2), aujourd'hui traitée en parc et en promenade faiblement urbanisés, tranche sur le restant du tissu, de même que, dans une moindre mesure, le bâti assurant la jonction avec le Grand-Pont, plus aéré et en partie agrémenté de jardins et de parcs.

La partie nord du quartier commerçant (2), jusqu'à la place du Midi et la rue des Remparts, complète la vieille ville historique à laquelle sa structure viaire l'apparente. Malgré les nombreuses transformations subies par le tissu depuis le milieu du 19e siècle, il s'agit toujours d'une aire de transition importante, se rattachant à la cité médiévale et justifiant à ce titre une protection accrue. Le quartier est dominé par l'axe que constitue la place et avenue du Midi,

dont le tracé correspond aux anciens fossés. En direction de l'est, la perspective de cet axe est fermée par un important immeuble commercial et locatif des années 1930 (2.0.2), caractérisé par une forme cintrée d'un intérêt évident sur le plan de la scénographie urbaine. Le changement de direction des anciennes fortifications, qui correspond au tracé de la rue des Remparts, est ponctué par le siège de l'UBS (2.0.3), édifié vers 1950, sur l'emplacement de l'ancienne fabrique de tabac de 1865, dont l'importance économique et symbolique devait être autrement marquante dans l'image du site.

A proximité de la rue de Lausanne, en bordure de la rue des Vergers, se dresse l'ancien bâtiment de la Banque cantonale, réalisé en 1915 par Alphonse de Kalbermatten, et son annexe de 1933 (2.0.1), aujourd'hui occupés par les Archives cantonales. En 1955, la Banque cantonale déplaça son siège à la rue des Cèdres (2.0.6), dans un immeuble dû aux architectes A. Perraudin, J. Suter et R. Zurbriggen, créant ainsi un nouveau pôle d'attraction dans le quartier. Dans les années 1975, une vaste galette commerciale surmontée d'un immeuble occupa tout un pâté entre la rue du Scex, la rue de la Dixence et la rue des Cèdres (2.0.7) ; du fait de sa taille et de son échelle, mais également de son traitement architectural anonyme, ce bâtiment, de même que les immeubles qui le prolongent en bordure de la place du Midi (2.0.4), constitue une rupture importante avec le tissu historique situé au nord de la voie, tout en soulignant clairement la coupure entre les deux modes d'urbanisation.

La cité historique est indissociable des collines de Valère et de Tourbillon (XIV), dont elle occupe les premiers contreforts et sur lesquelles elle assoit son autorité depuis la nuit des temps. Le sommet de la colline de Valère (0.1) est dominé par la basilique Notre-Dame (0.1.1), édifiée au 12e–13e siècle, complétée par les bâtiments capitulaires. Pris dans une enceinte fortifiée ponctuée de plusieurs tours, le tout s'apparente à un véritable nid d'aigle. Cet extraordinaire complexe, en partie désaffecté à la suite des bouleversements politiques liés à l'invasion française et largement à l'abandon à la fin du 19e siècle, a été réhabilité au cours de plusieurs campagnes de restauration, menées notamment de 1896 à 1903, et dont la dernière était encore en cours en 1998.

Au complexe capitulaire répond, sur le sommet de la seconde colline, le château de Tourbillon (0.2), édifié en tant que refuge épiscopal, avant de servir de résidence d'été à l'évêque. Lors du grand incendie de 1788, l'édifice fut victime des flammes et définitivement désaffecté après l'invasion française. Presque entièrement en ruines à la fin du 19e siècle, l'enceinte de l'ouvrage fut remontée au cours de plusieurs campagnes de restauration, qui, à défaut d'en rétablir véritablement la substance, lui ont restitué son image générale de nid d'aigle dominant la contrée. Dans l'angle sud-est de l'enceinte est implantée la chapelle Saint-Georges et Saint-Gratien (0.2.1), aujourd'hui couverte d'un toit à un pan remplaçant les voûtes d'origine. Seuls quelques vestiges en médiocre état de conservation témoignent encore du décor d'origine.

Dans la combe séparant les deux ouvrages fortifiés est implantée la chapelle de Tous-les-Saints (0.0.40). Malgré sa taille réduite, le sanctuaire, édifié en 1325, en pleine transition entre le roman et le gothique, se distingue par son authenticité élevée, qui tranche sur celle de la plupart des autres constructions qui se dressent sur les collines. Une fresque dédiée à saint Christophe, placée au-dessus de la piscine, date de l'époque de la construction, tandis qu'un retable de 1635, ornant la façade nord de la nef, tranche par son style baroque précoce.

Au nord de la rue des Châteaux, une arête rocheuse s'enfonce profondément dans le tissu de la vieille ville. Elle est couronnée par la Majorie et l'ancien siège du vidame. La Majorie du 13e siècle (0.0.38) a été plusieurs fois remaniée, notamment en 1536 par Ulrich Ruffiner, date à laquelle elle acquit son aspect général actuel, puis en 1840, lorsqu'elle fut rachetée par l'Etat pour servir de caserne, et à nouveau après 1945, lorsqu'on décida d'y installer le musée cantonal des Beaux-Arts. De 1373 à l'incendie de Sion de 1788, elle servit de résidence épiscopale. L'ouvrage se compose de deux corps de bâtiments distincts, réunis par un réseau de murs et de

murailles qui affirment son aspect de citadelle. L'ancien siège du vidame (0.0.39), mentionné dès 1179, connut un sort voisin. Passant des mains de la famille de Castello à celles des de Rarogne puis, de 1443 à 1560, à celles des de Chevron, il revint ensuite à l'Etat. Les percements réguliers en façade remontent au 19e siècle. Le bâtiment est aujourd'hui occupé par l'académie des Beaux-Arts. Sous l'arête rocheuse était percé un passage baptisé « trou du château », autrefois destiné à assurer la fuite de l'évêque ; il fut agrandi en 1887 en tunnel de la Majorie (0.0.41), désenclavant ainsi le haut de la vieille ville.

Le développement urbain induit par la démolition des fortifications

Jusqu'au milieu du 19e siècle, l'expansion hors les fortifications se limita à quelques rares constructions isolées, dont l'implantation était en partie liée à leur activité spécifique. La construction du chemin de fer, tangentant le site au sud, à environ un kilomètre du centre, entraîna une première extension à l'ouest de la vieille ville, avec la création de l'avenue de la Gare (3) partant de la place de la Planta.

Si l'avenue de la Gare ne fut que progressivement urbanisée, elle n'en devint pas moins rapidement un élément paysager majeur après la plantation d'une allée continue de marronniers parfaitement rectiligne, reliant la villa de Riedmatten (0.0.1), préexistante comme l'atteste un dessin de 1840–43, et la gare du chemin de fer nouvellement créée. Par la suite, cette allée a souffert de nombreux avatars et est aujourd'hui largement remplacée par des plantations récentes, en ordre discontinu, sauf dans sa partie supérieure, en amont de la place de la Planta. Les premières constructions locatives (3.0.6) s'implantèrent peu après la construction du chemin de fer, dans les années 1860 encore, au carrefour entre l'ancienne voie d'accès sud à la ville (3.0.12) – actuellement rue des Creusets – et l'axe nouvellement créé. Elles constituèrent ainsi dès l'origine un élément singulier de la nouvelle structure, assimilable à une coupure, au point que, jusqu'à nos jours, on pourrait presque parler d'une voie de la gare supérieure et inférieure. Il s'agit typiquement d'une trace du développement territorial particulièrement stable, induite à l'origine par la construction, au début du 16e siècle, de la maison du Diable, propriété de la famille Supersaxo (3.0.5), sur laquelle les nouveaux locatifs s'appuient. Sur le plan architectural, ces bâtiments se distinguent des immeubles plus tardifs par la disposition régulière de leurs percements, leur taille réduite et l'absence de tout ornement.

L'urbanisation de l'avenue de la Gare fut particulièrement lente, puisque, au début du 20e siècle, la continuité du tissu était encore loin d'être acquise et ne se concrétisa définitivement que durant l'entre-deux-guerres, voire après la Seconde Guerre mondiale. Aussi l'achèvement de la constitution d'un tissu homogène, associant locatifs et maisons privées, coïncida-t-il avec les premières démolitions et au remplacement de bâtiments de taille réduite par des immeubles urbains hors d'échelle, dont la seule finalité est d'exploiter au maximum les droits à bâtir disponibles, sans le moindre respect de la structure urbaine préexistante. En cela, l'urbanisation du carrefour entre la rue de Lausanne et l'avenue de la Gare (3.0.23), à l'angle de la place de la Planta, est particulièrement caricaturale et justifie que ces immeubles soient indiqués en tant que facteurs de perturbation ; s'ajoute à cela un traitement architectural caractérisé par une personnalisation forcenée, chaque constructeur tentant de s'affirmer au détriment de l'autre. Du fait de toute une série d'autres interventions survenues à partir des années 1970, le maintien de la structure d'origine, prévu comme objectif de sauvegarde, exigera une attention toute particulière de la part des autorités aussi bien que des acteurs de la construction.

A chacune de ses extrémités, la structure linéaire du tissu tend à s'évaser. C'est le cas à la hauteur de la place de la Gare, encadrée latéralement par des entrepôts (3.0.8) ou des bâtiments liés à l'activité ferroviaire (3.0.10). Au centre de la place, l'immeuble de grande hauteur (3.0.24), remplaçant l'hôtel de la Gare de la fin du siècle dernier, démoli dans les années 1970, constitue une perturbation sensible, du fait notamment qu'il induit un désaxement de la structure d'origine. C'est également le cas à la hauteur et en amont de la place de la Planta, où la

structure linéaire tend à disparaître au profit d'une juxtaposition de bâtiments à usage public ou parapublic cernés par leurs préaux et leurs parcs.

De part et d'autre de l'avenue de Tourbillon – sans doute en liaison avec le projet de son raccordement avec la route rejoignant Sierre – et jusqu'aux voies de chemin de fer s'est implanté, à partir de l'entre-deux-guerres, un tissu hétérogène (4) associant des entrepôts, des maisons locatives, puis, à partir des années 1960, des immeubles locatifs plus importants. La mixité qui caractérise ce tissu constitue une alternative intéressante à la plupart des autres opérations contemporaines visant à la création de logements et se traduit par une animation bien particulière du tissu urbain. Un tronçon de l'avenue de Tourbillon d'environ 300 mètres se distingue du restant du tissu par sa structure linéaire affirmée et par une plus grande densité (4.1), soulignant, malgré des immeubles de qualité architecturale fort inégale, son caractère fortement urbain. Au coeur de l'ensemble, un immeuble locatif des années 1930 (4.1.1) se distingue par des qualités architecturales nettement supérieures, inspirées du mouvement moderne. En bordure des voies de chemin de fer, un silo en béton armé typiques des années 1930 (4.0.1), pris dans le complexe des minoteries, relève également de la sauvegarde, de même que, mais dans une moindre mesure, un silo à fruits implanté en tête d'îlot (4.0.3).

A l'ouest du tissu linéaire bordant l'avenue de la Gare, dans le triangle délimité par les avenues de France et du Petit-Chasseur, se développe un tissu d'une grande diversité (5), constitué à partir du début du 20e siècle. Formé de villas isolées dans des parcs arborés, à l'origine faiblement densifiées, dont il reste quelques exemples (5.0.3, 5.0.4, 5.0.6 à 5.0.9, 5.1), et d'une rangée de constructions plus rurales disposées le long d'un ancien canal depuis longtemps remblayé (5.2), le tissu s'est fortement densifié après la Seconde Guerre mondiale. Dans un premier temps, des groupes de locatifs se sont implantés dans les terrains libres occupant la partie ouest de l'entité (5.0.13 à 5.0.16) ; en parallèle, plusieurs opérations immobilières ont été réalisées en fonction des terrains disponibles (par ex. 5.0.11). L'une d'elle (5.0.12), implantée dans le prolongement de l'arsenal et qui occupe un îlot entier, revêt, malgré des qualités architecturales inégales, un rôle important dans le tissu en tant que signal urbain fort. La même chose vaut pour l'école primaire des garçons voisine (5.0.2), réalisée dans les années 1930, jouxtée par l'école des Collines des années 1960 (5.0.5), dont le préau arboré crée une césure dans le tissu. L'évolution récente, qui se traduit par l'insertion d'immeubles locatifs isolés (par ex. 5.1.2) dans des îlots arborés occupés par des habitations individuelles, sans le moindre respect de leur échelle et de leurs dégagements, constitue une menace grave et devrait conduire à revoir la législation en vigueur dans ces zones. Le complexe de l'arsenal cantonal (5.0.1), édifié à partir de 1895, représente un repère important dans le quartier, notamment du fait de la présence d'arbres majestueux.

Au nord de la vieille ville, le long de la route du Rawil qui prolonge le Grand-Pont et correspond à l'ancien lit de la Sionne, aujourd'hui enterré, se développe un tissu linéaire faiblement densifié (6) associant des constructions rurales anciennes (6.0.6, 6.0.7), un moulin du début du 20e siècle (6.0.8), des habitations individuelles et des locatifs édifiés au cours du 20e siècle. En limite de la vieille ville, le tissu se densifie autour de la chapelle Saint-Georges de 1672 (6.0.1), avec un îlot compact composé de maisons du 19e siècle et le complexe de l'église évangélique (6.0.2), réalisé en 1968–70 à la place de la première chapelle édifiée dans les années 1870.

A la périphérie du site, différentes entités présentent des caractéristiques urbaines originales. A l'arrière du parc de la maison de Riedmatten, sur les premiers contreforts du versant, s'est constitué durant la première moitié du 20e siècle un noyau restreint, clairement délimité (0.3), composé d'habitations individuelles entourées de jardins richement arborés. Du fait de la topographie, qui lui confère le caractère d'une poche, le tissu a, à ce jour, remarquablement bien résisté à toute urbanisation.

Un noyau analogue, également richement arboré, s'est implanté entre l'avenue de France et les lignes du chemin de fer à partir des années 1930 (0.4).

Dans la mesure où ce noyau ne constitue pas un îlot isolé par la topographie, il a davantage subi les aléas de l'urbanisation, avec l'implantation de plusieurs immeubles locatifs (0.4.2). Du fait d'une insertion correcte des nouvelles constructions, l'essentiel des qualités de ce noyau ont néanmoins été sauvegardées à ce jour.

Au sud des lignes du chemin de fer, à la sortie du tunnel sous voies (0.5.2), est localisé un modeste tissu artisanal et résidentiel formé au cours de la première moitié du 20e siècle (0.5). Il est dominé par le vaste volume du dépôt fédéral des sels édifié en 1909 (0.5.1), constitué par une charpente en bois monumentale posée sur un socle en pierres appareillées. Un modeste immeuble locatif du début du siècle (0.5.3), sans doute destiné à héberger des cheminots, présente un intérêt typologique évident en dépit de son état d'entretien précaire. Malgré sa modestie, ce noyau, du fait de son insertion dans le tissu suscité par le chemin de fer, occupe une place non négligeable dans l'image du site, en liaison avec son rôle de « tête de pont ».

Un noyau de taille réduite (0.6), situé à cheval sur l'ancienne voie d'accès sud à l'agglomération (3.0.12), jouxte à l'est le tissu bordant l'avenue de la Gare. Il constitue une poche faiblement densifiée occupée par des villas du début du 20e siècle prolongées par des jardins richement arborés. L'une d'elles (0.6.1), réalisée en 1900 par l'architecte de Kalbermatten pour Léon Bruttin, se détache par sa position dominante, sa taille et la richesse de son architecture Art Nouveau. En limite inférieure du noyau, un immeuble locatif récent (0.6.2) constitue une perturbation non négligeable, dans la mesure où il coupe le tissu de ses prolongements naturels, aux caractéristiques analogues.

Au sud de la rue du Chanoine-Berchtold, jusqu'à la hauteur de l'avenue de Tourbillon, se dresse un tissu faiblement densifié (0.7), composé d'habitations individuelles et d'un entrepôt. Deux barres locatives des années 1960 (0.7.1) représentent une menace évidente par leur taille, quelque peu minimisée par leur implantation stricte en bordure de voie.

Un dernier noyau, composé d'immeubles locatifs des années 1950 (0.8), constitue l'un des premiers quartiers résidentiels créés après la Seconde Guerre mondiale. Par son ordonnance stricte, la présence d'un jardin d'enfants bas (0.8.1) sur une parcelle centrale arborée, il présente des qualités nettement supérieures à celles des opérations immobilières voisines, dont il se détache.

Abords et objets isolés complétant le site

Le parc de la villa de Riedmatten et les jardins qui le prolongent de part et d'autre (I) constituent une poche verte particulièrement importante dans le prolongement de l'avenue de la Gare, dont la villa constitue le fond de perspective. Dans la mesure où le bâtiment, occupé par le service du cadastre, appartient à l'Etat du Valais, sa sauvegarde est aujourd'hui largement assurée.

Au nord de la vieille ville se développe, de part et d'autre de la route de Savièse, un tissu résidentiel (II) constitué à partir des années 1930, mais fortement densifié après la Seconde Guerre mondiale, de manière relativement disparate.

Au pied de la colline de Valère, Sous-le-Scex, là où se situèrent jusque dans les années 1990 des hangars en bois occupés par les écuries militaires et quelques maisons du début du 20e siècle, la construction d'un important parking souterrain a débuté en 1998 (III). Seuls deux bâtiments anciens, de part et d'autre de la route, ainsi qu'un immeuble-tour des années 1960 qui aurait amplement mérité d'être démoli, ont été maintenus, le restant de la surface étant destinée à rester libre de toute construction.

En bordure des voies du chemin de fer, une plate-forme occupée par des entrepôts de la première moitié du 20e siècle (IV), a été entièrement libérée dans les années 1990 et constitue aujourd'hui une friche industrielle servant de parking sauvage. Vu sa position centrale, le choix futur de l'occupation de cette parcelle aura une importance non négligeable sur l'image du site.

A l'ouest de l'avenue de la Gare, de part et d'autre de l'avenue de France, s'est implanté un tissu typique-

ment urbain (V), dominé notamment par l'immeuble de la Migros, édifié vers 1970 (0.0.7). Outre plusieurs immeubles locatifs et commerciaux récents de grande taille, on y trouve également l'immeuble administratif de la Grande-Dixence (0.0.6), réalisé en 1963–67 par l'architecte Daniel Girardet, typique de son époque et d'une qualité architecturale évidente, ainsi que le nouveau bâtiment postal des années 1990 (0.0.8).

Une enclave prise dans le quartier Saint-Guérin (5) se distingue par une occupation exclusivement publique et parapublique (VI). A toute une série d'écoles des années 1970 (0.0.12 à 0.0.15) s'ajoute l'église Saint-Guérin (0.0.11), marquée par un clocher aiguille servant de point de repère dans le quartier. On y trouve également le site archéologique du Petit-Chasseur (0.0.10) et une rangée de menhirs du néolithique moyen déplacés sur le site (0.0.9). Du fait des préaux et des espaces verts qui prolongent les écoles, mais également de leurs caractéristiques architecturales propres, cette plate-forme se détache assez nettement du tissu résidentiel voisin.

En contre-haut de l'avenue du Petit-Chasseur, sur les premiers contreforts du versant autrefois consacré à la culture de la vigne, est implanté un tissu résidentiel (VII) constitué de maisons individuelles des années 1970 cernées de jardins. Malgré une densité relativement réduite et une arborisation importante, ce tissu n'en constitue pas moins une certaine perturbation, du fait de sa position dominante et de la mutilation paysagère qu'il engendre, également liée aux voies de desserte lourdement asphaltées.

Entre l'avenue de France et les voies du chemin de fer se dresse une vaste esplanade (VIII) occupée par des terrains de sport, le centre sportif et la patinoire (0.0.18), ainsi que par le centre de formation professionnelle (0.0.17) et le collège des Creusets (0.0.19), tous deux édifiés dans les années 1970. Une double rangée de peupliers (0.0.16), en bordure de l'avenue de France, structure cet espace et lui confère un attrait paysager évident.

A l'entrée du site en venant de Martigny, entre la ligne du chemin de fer et le versant viticole, se situe une vaste esplanade (IX), urbanisée pour l'essentiel à partir des années 1960, de manière passablement anarchique. Au sud du carrefour étendu marquant l'entrée ouest du site, ponctué par un espace engazonné et une pièce d'eau (0.0.22), se dresse un groupe d'immeubles-tours. Malgré leur caractère largement étranger au site, ils n'en constituent pas moins une sorte de signal, générateur d'ordre dans la mesure où ils créent un centre de gravité dans ce tissu éminemment disparate.

Dans le prolongement et en contre-haut des immeubles locatifs bordant l'avenue du Petit-Chasseur, une enclave largement plantée de vignes (X) sépare toujours les différents groupes de constructions constitués au cours des vingt dernières années et joue de ce fait un rôle paysager non négligeable.

En contre-haut des premiers contreforts du versant s'est créé à partir des années 1960 le quartier résidentiel de Gravelone (XI). L'évolution régulière de cette urbanisation au cours de la dernière décennie, au détriment du versant viticole, constitue aujourd'hui la perturbation peut-être la plus grave qui menace le site, ce dernier tendant ainsi à perdre son prolongement naturel historique.

De part et d'autre de la route de Savièse se situent des terrains (XII) occupés par des bâtiments publics et parapublics toujours largement cernés d'espaces libres, en partie encore plantés de vignes. Outre le couvent des Capucins (0.0.28), implanté face au cimetière (0.0.29) déplacé à cet endroit au milieu du siècle dernier, on y trouve une maison de retraite de l'entre-deux-guerres (0.0.27), ainsi que l'école normale des institutrices (0.0.30), le couvent Sainte-Ursule et sa chapelle (0.0.31), l'école d'ingénieurs (0.0.32). Malgré la présence de quelques habitations individuelles parasites et d'un groupe de locatifs au dos du cimetière (0.0.34), cet espace a conservé à ce jour sa vocation d'origine, qu'il convient de garantir dans toute la mesure du possible.

A l'est de la rue du Rawil s'est implanté un tissu mixte, aujourd'hui dominé par des immeubles locatifs (XIII). Du fait de sa position sur l'arrière de la colline

de Tourbillon, dans une combe faiblement marquée, cette urbanisation, contrairement à celle qui se développe à l'ouest de cette voie, représente une menace paysagère mineure. Le maintien d'un tissu bas en limite de la colline de Tourbillon, au sud de la rue de Loëche, s'impose par contre si l'on veut éviter une coupure par trop marquée avec ce site remarquable.

Les collines de Valère et de Tourbillon (XIV), par leurs qualités paysagères, la scénographie qu'elles induisent, jouent un rôle de tout premier plan. Comme l'indique l'implantation, au cours de la dernière décennie, d'immeubles locatifs et d'habitations individuelles (0.0.42, 0.0.43) en limite de la vieille ville, leur sauvegarde, pourtant impérative, est encore loin d'être garantie.

En amont de la rue du Chanoine-Berchtold se présente un espace allongé faiblement densifié (XV), traité en partie en parc public arboré. Outre l'ancien hôpital bourgeoisial de la seconde moitié du 18e siècle (0.0.44), l'esplanade est occupée par l'église et l'école du Sacré-Coeur de 1959 (0.0.45, 0.0.46), dont les préaux complètent le parc.

Dans le prolongement de l'espace précédent se développe, de part et d'autre de la Sionne, un quartier aujourd'hui dominé par les immeubles locatifs (XVI), entre lesquels se nichent encore quelques maisons d'échelle plus réduite, prolongées par des jardins arborés.

Au pied de la colline de Valère, en amont de la rue du Scex, s'est édifié à partir des années 1970 un groupe allongé de locatifs (XVII), qui crée un contraste non dénué d'intérêt avec la barre rocheuse qui les surplombe. Il n'en représente pas moins un certain conflit paysager, dans la mesure où les bâtiments donnent l'impression de monter à l'assaut de la colline.

A l'entrée du site en venant de Sierre, une esplanade de forme générale triangulaire (XVIII) est enserrée entre la voie du chemin de fer et le cours du Rhône, d'une part, et la falaise bordant la colline de Valère, d'autre part. Malgré l'importance de la surface asphaltée qu'occupent les voies, cette esplanade limite heureusement l'urbanisation du site dans cette direction.

Les voies du chemin de fer (XIX) ont longtemps constitué la frontière sud du site, à l'exception d'une étroite bande occupée par des activités liées au rail : abattoirs, entrepôts, usine à gaz, services industriels, etc. (0.0.49, 0.0.50). Dans les années 1940, l'implantation d'un complexe de casernes en pleine zone agricole (0.0.60) a induit un développement semi-urbain à proximité (0.0.59). L'afflux de population au cours de l'après-guerre, notamment de travailleurs immigrés, a suscité la création d'une cité ouvrière (0.0.61), dont les pavillons sont groupés autour d'une modeste chapelle en bois (0.0.62). Ultérieurement, toute la plaine du Rhône a été peu à peu conquise par des entrepôts et des hangars à usage industriel et commercial, selon une urbanisation passablement anarchique. La croissance démographique qui caractérise la décennie 1980–1990 a entraîné la création de la cité-satellite de Vissigen, en bordure du Rhône (0.0.55), et a débouché sur la construction de l'autoroute du Valais. Sur le tronçon le plus sensible, la voie est enterrée, sa couverture ayant servi à l'aménagement d'un espace de loisirs somptuaire, baptisé pompeusement cours Roger-Bonvin, avec des jeux d'eaux presque irréels dans un tel cadre. Tandis que le stade de Tourbillon (0.0.57) rappelle les grandes heures du football sédunois, l'usine électrique de l'entre-deux-guerres (0.0.63), implantée au pied du versant sud de la vallée, qui turbine l'eau du barrage de la Grande-Dixence, est à la base du développement industriel de la région, qu'elle alimente en électricité.

A l'opposé, le versant viticole (XXI), qui s'élève, grâce à un climat particulièrement clément, bien au-delà de Savièse, témoigne de l'activité ancestrale du site, auquel il fournit un écrin aux qualités paysagères exceptionnelles.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Vu la richesse et la complexité du tissu, il conviendrait de compléter l'inventaire de détail établi pour le secteur de la vieille ville et les bâtiments caractéristiques extra muros, en l'élargissant à la totalité du bâti.

Afin d'éviter que l'urbanisation galopante n'envahisse tout le territoire communal, il serait utile de procéder à un recensement des espaces encore épargnés, en tenant compte des réflexions figurant dans le plan d'aménagement local et en examinant cas par cas si leur maintien en tant qu'espace vert ou d'îlot de faible densité ne se justifierait pas.

Dans le tissu constituant la ville historique, dont s'occupe une commission « vieille ville et quartiers anciens », il conviendrait d'éviter aussi bien les interventions immodestes que l'approche pastichante exagérément prudente et, à la longue, tout aussi destructrice. La conservation du tissu ne doit pas se limiter aux seules façades, mais englober également l'intérieur des bâtiments.

En ce qui concerne l'avenue de la Gare (3), sa sauvegarde dépend largement du traitement réservé à l'espace de la voie ; outre la poursuite des plantations, encore discontinues à l'époque du relevé, remplaçant l'ancienne allée de marronniers du milieu du siècle dernier, sa sauvegarde implique le respect strict des gabarits et des alignements anciens, souvent mis en cause par les immeubles les plus récents. Un règlement particulier pourrait constituer une voie intéressante à explorer. Enfin, à la diversité des constructions correspond une multiplicité des espaces de liaison, certains richement arborés et justifiant par conséquent une protection adéquate.

Parmi les abords peu ou pas urbanisés, les collines de Valère et de Tourbillon jouent un rôle essentiel, qui justifie une mesure de protection intégrale, confirmée aussi bien par le plan d'affectation des zones que par l'inscription dans le cadre de l'IFP. De même l'enclave faiblement urbanisée (X), occupant les premiers contreforts du versant nord, devrait faire l'objet de mesures de sauvegarde adéquates, ainsi que le versant viticole proprement dit (XXI), dont le grignotage a continué à progresser au cours de la dernière décennie, au détriment des silhouettes du site et de ses qualités paysagères.

Qualification

Appréciation de la ville dans le cadre régional

XX/ Qualités de la situation

Du fait du choix de son implantation d'origine au pied des deux collines dominant la plaine du Rhône, le centre historique présente des qualités de situation prépondérantes. Elles demeurent évidentes partout ailleurs, du fait d'un développement sur le coteau en pente douce qui le prolonge, même si l'urbanisation postérieure aux années 1950 tend à créer une coupure s'étendant sur toute la largeur de la plaine du Rhône et menace peu à peu les espaces faiblement densifiés gagnés par le territoire urbain.

XX/ Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site sont prépondérantes dans la ville historique, au tissu particulièrement dense et enchevêtré, ainsi qu'à sa périphérie immédiate, où se développe un tissu discontinu, ponctué d'édifices marquants. Elles demeurent évidentes dans les tissus constitués avant 1950, notamment le long de l'avenue de la Gare, mais diminuent dans les différentes phases d'urbanisation, dont certaines sont peu ou pas coordonnées entre elles et se développent de manière additive.

XXX Qualités historico-architecturales

Du fait de la juxtaposition d'une structure médiévale compacte, qui a prévalu presque jusque à la fin du 19e siècle, et de développements linéaires en direction de la gare et le long des principales routes de liaison, le site présente des qualités historiques et architecturales prépondérantes. Elles sont renforcées par l'existence d'un nombre particulièrement élevé d'éléments individuels exceptionnels, liés à son statut de capitale tant politique que religieuse. Parmi eux se

détachent les édifices couronnant les collines de Valère et de Tourbillon, exceptionnels même sur le plan suisse. Seule l'urbanisation postérieure à la Seconde Guerre mondiale se distingue par des qualités moindres et révèle certaines carences au niveau de la planification.

2e version 10.1998/jpl

CD no 233 260
Films no 3675, 3682 (1979) ;
3683–3690 (1980) ; 8955–8961,
8967–8970 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
599.674/115.865

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger en Suisse